

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris
AP-HP

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

KPMG AUDIT IS
Tour EQHO
2, avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris-La Défense cedex

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

ERNST & YOUNG Audit
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris AP-HP

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux Membres du Conseil de Surveillance de l'établissement AP-HP,

Opinion avec réserves

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil de surveillance, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'établissement AP-HP relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Sous les réserves décrites dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserves », nous certifions que les comptes annuels sont, au regard du référentiel comptable applicable constitué par l'instruction budgétaire et comptable M21, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'établissement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion avec réserves

■ Motivation des réserves

Recettes

Dans notre rapport d'audit émis le 8 octobre 2020 sur le bilan au 31 décembre 2019, nous avons formulé une réserve portant sur l'impossibilité d'apprécier si le montant des recettes d'hospitalisation et celles relatives aux traitements externes enregistrées au 31 décembre 2019 comprenait l'intégralité des actes réalisés. Malgré la poursuite au cours de l'exercice 2020 du renforcement des procédures de contrôle interne au sein de votre établissement, cette impossibilité perdure pour les mois de janvier et février 2020, période non couverte par la garantie de financement accordée par les autorités de tutelles au titre des dix derniers mois de l'exercice 2020. En effet, le niveau de la documentation des contrôles informatiques réalisés sur les interfaces de la chaîne d'information médicale et des contrôles complémentaires effectués ne nous a pas permis d'apprécier la prise en compte effective de l'exhaustivité des actes valorisants entrant dans le cadre de la facturation des séjours hospitaliers.

De même, la formalisation et la mise en œuvre des procédures de contrôle interne portant sur la chaîne de facturation relative aux traitements externes, principalement en matière de recensement des actes et de contrôle des interfaces informatiques, demeurent insuffisantes à ce jour.

Compte tenu de l'impossibilité matérielle de recourir à d'autres procédures d'audit, nous n'avons pas été en mesure d'apprécier si le montant des recettes d'hospitalisation et celles relatives aux traitements externes au 31 décembre 2020 comprend l'intégralité des actes réalisés.

Immobilisations

Dans notre rapport d'audit émis le 8 octobre 2020 sur le bilan au 31 décembre 2019, nous avons formulé une réserve portant sur l'insuffisance de la collecte d'éléments probants relatifs à certaines immobilisations de la catégorie « affectées ou mises à disposition » pour corroborer un montant de M€ 139 de valeur nette comptable de baux emphytéotiques immobilisés au 31 décembre 2019. A la date d'arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020, cette situation perdure pour le même montant.

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre les points décrits dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserves », nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

■ Evaluation des recettes afférentes à l'activité séjours (T2A)

Risque identifié	Notre réponse
<p>Les recettes de l'activité « séjours » correspondent aux facturations des séjours d'hospitalisation. Elles sont calculées selon le cadre réglementaire de financement à l'activité (T2A). En 2020, la part de ces recettes facturées à l'assurance maladie est couverte par la garantie de financement sur l'activité des mois de mars à décembre par référence à l'activité de l'année précédente. Les mois de janvier et février demeurent sur un mode de financement T2A habituel.</p> <p>Dans ce contexte, qu'il s'agisse du mode de financement T2A ou de la garantie de financement déclenchée selon le niveau d'activité, la fiabilité des recettes comptabilisées liées aux séjours dépend i) de la complétude des éléments constitutifs du dossier de séjour d'hospitalisation renseigné par les services et ii) de la correcte application à ces éléments, sous la responsabilité du département d'information médicale (DIM), de règles du codage spécifiques définies principalement dans le référentiel universel CIM-10.</p> <p>Le Plan d'Assurance Qualité (PAQ), élaboré par le DIM, recense les risques et les procédures de contrôle mises en œuvre. La correcte valorisation des recettes liées aux séjours repose essentiellement sur l'adéquation de la conception du PAQ et sur l'efficacité de son fonctionnement. Dans ce contexte, nous avons estimé le risque portant sur la valorisation des recettes liées aux séjours comme un point clé de l'audit.</p>	<p>Nous avons effectué une revue de la qualité de l'environnement de contrôle pour les différents GH de votre établissement. Pour ce faire, nous avons eu recours à un expert externe Médecin de l'Information Médicale (MIM) qui nous a assisté dans la réalisation des travaux suivants :</p> <p>Pour les sites qui bénéficiaient d'un environnement de contrôle favorable en 2019 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Inspection des taux de contrôle illustrant l'application du Plan d'Assurance Qualité (PAQ) du GH ; ▶ En cas de taux de contrôle atypique, appréciation de l'adéquation des contrôles mis en œuvre, du PAQ et des risques identifiés. <p>Pour les sites qui ne bénéficiaient pas d'un environnement de contrôle favorable en 2019 et pour lesquels des plans de remédiation ont pu être mis en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Apprécier l'adéquation des contrôles prévus par le PAQ avec les risques identifiés ; ▶ Pour une sélection de dossiers contrôlés par le DIM de l'établissement au titre des deux premiers mois de l'année, réexécution les contrôles prévus par le PAQ, inspection de la traçabilité des contrôles du DIM, et comparaison des résultats obtenus aux conclusions du DIM de l'établissement.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

A l'exception de l'incidence éventuelle des points décrits dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserves », nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier de la direction et du comptable public et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du conseil de surveillance.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

■ Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de l'établissement AP-HP par votre conseil de surveillance du 24 mars 2016.

Au 31 décembre 2020, nos cabinets étaient dans la cinquième année de leur mission sans interruption.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable constitué par l'instruction budgétaire et comptable M21, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'établissement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'établissement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directeur général et visés par le comptable public.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

■ Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre établissement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'établissement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

■ Rapport au comité d'audit

Nous remettons un rapport au comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Paris-La Défense, le 7 juillet 2021

Les Commissaires aux Comptes

KPMG AUDIT IS

ERNST & YOUNG Audit



Philippe Massonnat

Xavier Fournet

Bruno Gérard

Denis Thibon

Etat BI
N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 075300
NOM DU POSTE COMPTABLE : DSFP AP-HP
ÉTABLISSEMENT: Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

COMPTE FINANCIER 2020
GESTION PATRIMONIALE ET FINANCIERE

BILAN

ACTIF		EXERCICE : 2020			EXERCICE : 2019	PASSIF		EXERCICE : 2020	EXERCICE : 2019
		Brut	Amortissement & dépréciations	Net	Net				
A C T I F I M M O B I L I S E	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	758 490 107,23	465 529 866,35	292 960 240,88	248 030 005,91	APPORTS	1 281 523 090,47	1 271 049 341,02	
	Frais d'établissement	0,00	0,00	0,00	0,00	RESERVES			
	Frais d'études et de recherche et développement	141 857 368,33	116 307 158,36	25 550 209,97	27 328 523,16	Excédent affecté à l'investissement	640 682 947,92	618 358 874,51	
	Contributions aux investissements communs des GHT	0,00	0,00	0,00	0,00	Réserve de trésorerie	297 509 692,10	297 509 692,10	
	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques et procédés, droits et valeurs similaires	508 276 042,62	348 201 548,68	160 074 493,94	136 427 933,84	Réserve de compensation	0,00	0,00	
	Autres immobilisations incorporelles	1 937 767,45	1 021 159,31	916 608,14	852 841,03	REPORT A NOUVEAU			
	Immobilisations incorporelles en cours	106 418 928,83	0,00	106 418 928,83	83 420 707,88	Report à nouveau excédentaire	0,00	0,00	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 082 608 802,58	5 644 810 451,11	3 437 798 351,47	3 414 431 610,53	Report à nouveau déficitaire	-1 475 091 970,70	-1 288 292 984,77	
	Terrains	129 088 404,20	6 391 032,12	122 697 372,08	123 876 597,59	RESULTAT DE L'EXERCICE			
	Constructions	6 325 856 029,91	4 075 522 280,17	2 250 333 749,74	2 322 783 727,85	(excédent ou déficit)	-245 569 784,86	-162 168 661,59	
	Installations techniques, matériel et outillage industriel	1 695 418 783,77	1 209 113 433,93	486 305 349,84	437 351 041,23	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	245 910 858,57	232 439 057,52	
	Autres immobilisations corporelles	484 139 838,98	353 783 704,89	130 356 134,09	120 552 707,60	PROVISIONS REGLEMENTEES	71 358 908,87	63 257 361,30	
	Immobilisations corporelles en cours	218 456 375,06	0,00	218 456 375,06	180 162 659,99	DROIT DE L'AFFECTANT	0,00	0,00	
	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00				
	Immobilisations affectées ou mises à disposition	229 649 370,66	0,00	229 649 370,66	229 704 876,27				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	32 763 378,04	0,00	32 763 378,04	30 889 707,16				
	Participations et créances rattachées à des participations	1 047 060,00	0,00	1 047 060,00	547 060,00				
	Autres titres immobilisés	304 729,91	0,00	304 729,91	304 729,91				
	Prêts	26 462 454,87	0,00	26 462 454,87	27 532 130,53				
	Autres	4 949 133,26	0,00	4 949 133,26	2 505 786,72				
TOTAL I	9 873 862 287,85	6 110 340 317,46	3 763 521 970,39	3 693 351 323,60	TOTAL I	816 323 742,37	1 032 152 680,09		

Etat BI
N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 075300
NOM DU POSTE COMPTABLE : DSFP AP-HP
ÉTABLISSEMENT: Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

COMPTE FINANCIER 2020
GESTION PATRIMONIALE ET FINANCIERE

BILAN

ACTIF		EXERCICE : 2020			EXERCICE : 2019
		Brut	Amortissement & dépréciations	Net	Net
A C T I F C I R C U L A N T	STOCKS ET EN COURS	201 896 507,03	0,00	201 896 507,03	152 510 650,62
	Matières premières	728 027,11	0,00	728 027,11	621 984,19
	Autres approvisionnements	184 454 267,99	0,00	184 454 267,99	136 522 110,09
	En cours de production de biens	8 039 423,86	0,00	8 039 423,86	5 433 806,67
	Produits	8 674 788,07	0,00	8 674 788,07	9 932 749,67
	Marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
	CREANCES D'EXPLOITATION	1 979 910 201,70	275 105 207,36	1 704 804 994,34	1 586 050 714,69
	Hospitalisés et consultants	297 436 085,10	275 105 207,36	22 330 877,74	74 709 807,30
	Caisse pivot	1 097 987 662,84	0,00	1 097 987 662,84	880 978 640,28
	Autres tiers-payants	313 898 665,59	0,00	313 898 665,59	324 250 351,57
	Créances irrécouvrables admises en non valeur	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres	270 587 788,17	0,00	270 587 788,17	306 111 915,54
CREANCES DIVERSES	31 416 035,91	0,00	31 416 035,91	34 108 350,79	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	0,00		0,00	0,00	
DISPONIBILITES	4 042 284,92	0,00	4 042 284,92	2 589 116,04	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	2 851 325,35		2 851 325,35	2 838 632,02	
TOTAL II	2 220 116 354,91	275 105 207,36	1 945 011 147,55	1 778 097 464,16	
C O M P T E S D E R E G U L A R I S A T I O N	Charges à répartir sur plusieurs exercices	0,00		0,00	0,00
	Primes de remboursement des obligations	6 153,79		6 153,79	13 538,41
	Dépenses à classer ou à régulariser	1 523 863,18		1 523 863,18	1 378 514,14
	Dotations attendues	0,00		0,00	0,00
	Ecart de conversion actif	0,00		0,00	0,00
	TOTAL III	1 530 016,97	0,00	1 530 016,97	1 392 052,55
TOTAL GENERAL	12 095 508 659,73	6 385 445 524,82	5 710 063 134,91	5 472 840 840,31	

PASSIF		EXERCICE : 2020	EXERCICE : 2019
P R O V I S I O N P O U R R I S Q U E S E T C H A R G E S	PROVISIONS POUR RISQUES	12 486 482,66	28 930 618,28
	PROVISIONS POUR CHARGES	477 157 358,63	464 445 828,50
	TOTAL II	489 643 841,29	493 376 446,78
D E T T E S	DETTE FINANCIERE	3 086 611 441,65	2 862 621 200,48
	Emprunts obligataires	2 192 661 421,61	1 962 098 250,60
	Emprunts auprès des établissements de crédit	557 567 046,32	593 528 539,53
	Emprunts et dettes financières divers	66 382 973,72	66 994 410,35
	Crédits et lignes de trésorerie	270 000 000,00	240 000 000,00
	DETTE D'EXPLOITATION	1 091 382 153,96	835 294 335,42
	Avances reçues	272 254 513,79	116 143 705,59
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	482 396 852,90	461 211 245,62
	Dettes fiscales et sociales	336 730 787,27	257 939 384,21
	DETTE DIVERSES	170 134 408,33	179 423 538,51
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 572 848,94	38 458 015,89
	Fonds déposés par les hospitalisés et hébergés	1 865 859,63	1 895 478,29
	Autres	40 773 625,40	37 455 867,55
Produits constatés d'avance	122 922 074,36	101 614 176,78	
TOTAL III	4 348 128 003,94	3 877 339 074,41	
C O M P T E S D E R E G U L A R I S A T I O N	Recettes à classer ou à régulariser -crédit	55 967 547,31	69 972 639,03
	Ecart de conversion passif	0,00	0,00
	TOTAL IV	55 967 547,31	69 972 639,03
TOTAL GENERAL	5 710 063 134,91	5 472 840 840,31	

Etat CR

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 075300

NOM DU POSTE COMPTABLE : DSFP AP-HP

ÉTABLISSEMENT: Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

COMPTE FINANCIER 2020

RESULTATS

Compte de résultat de l'établissement (toutes activités confondues) (1)

	Comptes	Exercice : 2020	Exercice : 2019
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Ventes de marchandises	707	345 811 646,75	348 206 617,26
Production vendue	SC 70 sauf 707 – SD 709	215 484 422,07	231 503 968,63
Production stockée	+ SC 713 ou - SD713	1 347 568,70	1 677 062,19
Production immobilisée	72	0,00	0,00
Produits de l'activité	73	7 044 902 411,53	6 440 111 234,48
Subventions d'exploitation et participations	74	280 849 739,25	264 529 440,02
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	781	117 268 411,64	125 898 389,22
Transferts de charges	791	0,00	0,00
Autres produits de gestion courante	75	110 653 298,82	125 391 874,17
TOTAL I		8 116 317 498,76	7 537 318 585,97
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises	SD607 – SC 6097	0,00	0,00
- variation de stock	+ SD 6037 ou – SC 6037	0,00	0,00
Achats stockés de matières premières ou fournitures	SD601-SC6091	707 566,07	295 036,19
- variation de stock	+ SD 6031 ou - SC 6031	-106 042,92	184 678,03
Achats d'autres approvisionnements	SD602 – SC6092	1 707 476 276,46	1 594 680 710,14
- variation de stock	+ SD 6032 ou - SC 6032	-47 932 161,39	-9 921 627,90
Achats non stockés de matières et fournitures	SD606 – SC6096	236 302 281,20	227 588 599,32
Services extérieurs et autres	SD61- SC 619; SD62-SC629	764 725 623,29	692 389 602,15
Impôts, taxes et versements assimilés		0,00	0,00
- sur rémunérations	SD 631- SC 6319 , SD 633 - SC 6339	411 850 982,31	390 163 106,21
- autres	635, 637	5 157 820,62	5 133 092,95
Charges de personnel		0,00	0,00
- Salaires et traitements	SD641- SC 6419, SD642-SC6429, SD648- SC 6489, -SC 649	3 426 740 708,14	3 103 127 598,40
- charges sociales	SD 645-SC 64519-SC64529, SD 647-SC 64719-SC64729	1 098 104 246,99	1 053 919 220,89
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		0,00	0,00
- sur immobilisations : dotations aux amortissements et dépréciations	6811, 6816	400 016 281,41	386 545 980,57
- sur actif circulant : dotations aux dépréciations	6817	113 363 687,82	101 669 917,90
- pour risques et charges : dotations aux amortissements, provisions et dépréciations	6812, 6815	29 393 258,63	11 440 593,59
Autres charges de gestion courante	65	124 054 180,97	122 355 447,31
TOTAL II		8 269 854 709,60	7 679 571 955,75
I-RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)		-153 537 210,84	-142 253 369,78

Etat CR

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 075300

NOM DU POSTE COMPTABLE : DSFP AP-HP

ÉTABLISSEMENT: Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

COMPTE FINANCIER 2020

RESULTATS

Compte de résultat de l'établissement (toutes activités confondues) (1)

	Comptes	Exercice : 2020	Exercice : 2019
PRODUITS FINANCIERS			
De participations et des autres immobilisations financières	761, 762	340,00	50 000,00
Revenus des VMP, escomptes obtenus et autres produits financiers	764, 765, 768	10 564 058,99	9 421 454,34
Reprises sur provisions	786	0,00	0,00
Transferts de charges financières	796	0,00	0,00
Gains de change	766	17 897,31	3 141,51
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	767	0,00	0,00
TOTAL III		10 582 296,30	9 474 595,85
CHARGES FINANCIERES			
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	686	7 384,62	7 384,62
Intérêts et charges assimilées	661, 665, 668	60 652 431,57	60 112 571,22
Pertes de change	666	3 005,72	5 858,62
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	667	0,00	0,00
TOTAL IV		60 662 821,91	60 125 814,46
2-RESULTAT FINANCIER (III-IV)		-50 080 525,61	-50 651 218,61
3-RESULTAT COURANT (I-II+III-IV)		-203 617 736,45	-192 904 588,39

Etat CR

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 075300

NOM DU POSTE COMPTABLE : DSFP AP-HP

ÉTABLISSEMENT: Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

COMPTE FINANCIER 2020

RESULTATS

Compte de résultat de l'établissement (toutes activités confondues) (1)

	Comptes	Exercice : 2020	Exercice : 2019
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion			
- exercice courant	771,778	28 584 486,41	57 659 802,27
- exercices antérieurs	772, 773	84 049 876,23	119 745 124,90
Sur opérations en capital	775, 777	20 136 226,62	17 148 393,23
Reprises sur provisions et dépréciations			
- reprises sur les provisions réglementées	7874	11 282 417,43	11 914 287,81
- reprises sur les dépréciations exceptionnelles	7876	0,00	0,00
Transfert de charges exceptionnelles	797	0,00	0,00
TOTAL V		144 053 006,69	206 467 608,21
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion			
- exercice courant	671, 678	33 030 913,18	25 622 187,52
- exercices antérieurs	672, 673	128 286 757,70	133 114 832,49
Sur opérations en capital	675	5 303 419,22	3 148 499,40
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			
- dotations aux provisions réglementées	6874	19 383 965,00	13 846 162,00
- dotations aux amortissements et dépréciations exceptionnels	6871, 6876	0,00	0,00
TOTAL VI		186 005 055,10	175 731 681,41
4-RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		-41 952 048,41	30 735 926,80
5- TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)		8 270 952 801,75	7 753 260 790,03
6-TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)		8 516 522 586,61	7 915 429 451,62
EXCEDENT OU DEFICIT (5 – 6)		-245 569 784,86	-162 168 661,59

(1) Sans neutralisation d'opérations entre les comptes de résultat, conformément à la réglementation.

Etat PF1

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 075300

NOM DU POSTE COMPTABLE : DSFP AP-HP

ÉTABLISSEMENT: Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

COMPTE FINANCIER 2020

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

➤ **Les comptes de l'AP-HP sont établis dans le respect des principes comptables applicables aux établissements publics de santé**

« Les établissements publics de santé sont soumis à un régime administratif, budgétaire, financier et comptable particulier, défini par le présent titre [IV du livre 1^{er} de la 6^{ème} partie du code de la santé publique (CSP)] et précisé par voie réglementaire » (article L.6141-7 du CSP). « Les établissements publics de santé sont soumis au régime budgétaire, financier et comptable défini par les dispositions du titre Ier du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, sous réserve des dispositions de la présente section » (article R.6145-1 du CSP).

Les comptes sont établis dans le respect des principes comptables, afin de donner une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'établissement et de garantir la qualité et la compréhension de l'information.

Les principes comptables sont :

- ✓ le principe de continuité d'activité,
- ✓ le principe de régularité et de sincérité,
- ✓ le principe de prudence,
- ✓ le principe de permanence des méthodes,
- ✓ le principe d'intangibilité du bilan d'ouverture,
- ✓ le principe de non compensation.

Les comptes annuels sont établis conformément au référentiel comptable applicable constitué par l'instruction budgétaire et comptable M21.

- ✓ L'arrêté relatif à l'instruction budgétaire et comptable M21 des établissements publics de santé est modifié annuellement (dernière mise à jour par l'arrêté du 29 décembre 2020 modifiant l'arrêté du 16 juin 2014 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M. 21 des établissements publics de santé), et définit les tomes I, II et III (tenue des comptabilités) de l'instruction M21.
 - ✓ Le tome III, applicable depuis l'exercice 2014, fait également référence au guide de fiabilisation des comptes des établissements publics de santé diffusé par la circulaire interministérielle N°DGOS/DGFIP/PF/PF1/CL1B/2011/391 du 10 octobre 2011 relative au lancement du projet de fiabilisation des comptes de l'ensemble des établissements publics de santé, complété des fiches comptables. Ces fiches présentent à la fois les évolutions comptables reprises dans l'instruction M21 (tomes I, II et III), et des dispositions transitoires destinées à permettre la fiabilisation des comptes.
-

Etat PF1

➤ Les comptes de l'AP-HP font l'objet, depuis l'exercice 2016, d'un audit annuel par des commissaires aux comptes pour les certifier

« Les comptes des établissements publics de santé définis par décret sont certifiés. Les modalités de certification, par un commissaire aux comptes ou par la Cour des comptes, sont fixées par voie réglementaire » (article L.6145-16 du CSP). En vertu du décret n°2013-1239 du 23 décembre 2013 définissant les établissements publics de santé soumis à la certification des comptes et de l'arrêté du 21 octobre 2015 fixant la liste des établissements publics de santé soumis à la certification des comptes à compter de l'exercice 2016 (NOR AFSH1525173A), les comptes de l'AP-HP sont soumis à certification à compter de ceux de l'exercice 2016.

L'article 53 du décret précité du 7 novembre 2012 définit la comptabilité publique comme un système d'organisation de l'information financière permettant notamment de : « 2°.. présenter des états financiers reflétant une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat à la date de clôture de l'exercice ». Selon l'article L.6143-1 du code de la santé publique (CSP), le conseil de surveillance délibère notamment sur le compte financier et l'affectation du résultat. C'est cette étape qui correspond à l'approbation des comptes de l'exercice N-1 (cf. articles R.6145-44 et R.6145-61-5 du CSP).

L'article R.6145-46 du CSP précise que, « lorsque les comptes sont certifiés en application de l'article L.6145-16, le conseil de surveillance a préalablement communication du rapport du certificateur ». L'approbation des comptes donne ainsi lieu, à une délibération du conseil de surveillance à laquelle sera joint le rapport du certificateur et qui sera transmise au directeur de l'ARS et à la Cour des comptes (articles R.6145-61-5 et R.6145-61-6 du CSP).

➤ Le système d'information unifié, qui est utilisé pour la tenue des comptes de l'AP-HP, a des conséquences comptables

Le « nouveau système d'information, fondé sur un partenariat innovant avec la [direction spécialisée des finances publiques pour l'AP-HP] sur la base d'un partage des données comptables, permet d'améliorer la fiabilité des comptes et le suivi budgétaire des groupes hospitaliers. Sa mise en œuvre a conduit à une adaptation forte des pratiques de gestion. Un grand nombre de circuits et de procédures ont été revus, ce qui a permis d'améliorer le contrôle interne. La spécificité de cette application a induit des dérogations à la réglementation comptable des établissements publics de santé » (rapport d'observations définitives de la Chambre régionale des comptes d'Ile-de-France sur les exercices 2008 et suivants de l'AP-HP). Ces dérogations sont encadrées par l'arrêté du 26 octobre 2011 relatif aux procédures administratives, budgétaires et financières de l'AP-HP (NOR BCRE1126710A).

La spécificité informatique de l'AP-HP est que les services de son ordonnateur et de son comptable public se partagent un même système d'information (appelé NSI Gestion et reposant sur le progiciel de gestion intégrée SAP) assurant la tenue de la comptabilité générale et de la comptabilité budgétaire, ainsi que l'élaboration du présent compte financier.

En effet, dans les autres établissements publics de santé, ces deux catégories d'acteurs de la fonction comptable utilisent chacune un système d'information distinct échangeant des fichiers entre eux. Cette unicité du système d'information comptable est un atout certain pour la fiabilité des comptes (traçabilité des opérations comptables, piste d'audit, ...) se renforçant avec le projet de dématérialisation des pièces justificatives et du compte financier.

Certains principes et méthodes comptables sont détaillés ci-dessous, conformément aux règles nationales de présentation des informations par l'annexe ; il s'agit notamment des points suivants : choix pour l'institution entre plusieurs méthodes, modifications méthodologiques intervenues par rapport à l'exercice précédent, principe ou méthode spécifique à l'AP-HP.

➤ Les principales méthodes comptables mises en œuvre au sein de l'AP-HP sont les suivantes

- **Mode d'évaluation des immobilisations et amortissements**
 - ✓ **Règles d'imputation et catégories d'immobilisation**

L'AP-HP a déterminé des catégories d'immobilisation qui permettent un découpage plus fin des différentes natures d'immobilisation (travaux, agencement, équipement, matériel, outillage,

Etat PF1

mobilier, etc.) en cohérence avec la nomenclature comptable fixée par le référentiel M21. Ce découpage fin a été mis en place depuis 2011, date de passage du système d'information sous le progiciel SAP.

Par exemple, les dépenses du lot « Ascenseurs » sont enregistrées dans un compte distinct « 21351500 - IGAAC Monte-charges, ascenseurs ». L'existence de ce compte permet, dans ce cas précis, d'aboutir à un résultat similaire à une approche préconisée par composants, car la durée d'amortissement de cet élément est différenciée.

Dans le cas où il n'existe, au contraire, pas d'adéquation parfaite entre la nature de dépense et la catégorie d'immobilisation spécifique dans l'outil SAP, les dépenses sont imputées sur une catégorie « 21351801 - Autres IGAAC ». Ceci sera le cas par exemple pour les dépenses du lot « menuiserie ».

✓ **Mode d'évaluation des immobilisations**

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût historique.

La règle générale est la suivante : les choix d'imputation entre comptes de classe 2 (investissement) et de classe 6 (exploitation) respectent les principes généraux applicables aux établissements publics de santé. En cas d'ambiguïté, plusieurs critères sont pris en compte pour déterminer l'imputation adéquate (durée de vie de l'acquisition supérieure à 1 an, accroissement ou non de la valeur de l'immobilier, droit de propriété, etc.).

✓ *Entrée dans le patrimoine des immobilisations :*

Les éléments de l'actif immobilisé, à leur entrée dans le patrimoine, sont valorisés ainsi :

- les immobilisations acquises à titre onéreux sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (prix d'achat augmenté des frais accessoires) ;
- les immobilisations acquises à titre gratuit sont comptabilisées à leur valeur vénale.

Les immobilisations sont comptabilisées pour la valeur HT majorée de la TVA non récupérable.

✓ **Comptabilisation des amortissements : une fiabilité accrue par le partage du même système d'information par les acteurs de la fonction comptable**

✓ *Maintien des durées d'amortissements mises en œuvre depuis 2011*

La méthodologie utilisée durant l'exercice 2020 s'inscrit dans la continuité des décisions de gestion mises en œuvre depuis l'exercice 2011 lors de la généralisation de l'outil NSI Gestion (pas de changement de méthode), dans un objectif de « normalisation » des durées d'amortissement au sein de l'AP-HP.

✓ *Maintien d'un calcul des amortissements au prorata temporis*

La méthode d'amortissement utilisée est l'amortissement linéaire *pro rata temporis* à compter de la date de mise en service (service fait) ou de la date d'acquisition de l'immobilisation.

✓ **Opérations de mises en service d'immobilisations (comptes 23-21)**

Selon les principes comptables, une fois l'immobilisation achevée, les dépenses constatées provisoirement au compte 23 (immobilisations en cours ou IEC) sont virées au compte 21 (immobilisation corporelle) par une opération d'ordre non budgétaire. Depuis plusieurs années, l'AP-HP s'attache à fiabiliser l'actif par une mise en service la plus proche possible de la date de mise en service physique.

✓ **Comptabilisation des écarts d'inventaire des immobilisations**

La réalisation, par les groupes hospitaliers universitaires, les pôles d'intérêt commun et le siège, des inventaires pour un certain nombre de catégories d'immobilisations prioritaires (stratégie

Etat PF1

d'inventaire définie par le niveau central) s'est poursuivie en 2020. Ces inventaires ont donné lieu à des sorties d'actifs lorsque les immobilisations n'ont pu être identifiées physiquement alors que présentes dans les comptes.

Les sorties d'actifs à valeur nette comptable non nulle relatives à des exercices antérieurs à 2018 ont été comptabilisées au 01/01/2020 en tant que correction d'erreur (voir état PF3).

• Charges à payer

Concernant les dépenses qui relèvent d'un engagement juridique préalable, l'AP-HP applique un mécanisme comptable dérogatoire pour mouvementer le compte 408 « Fournisseurs – factures non parvenues » :

- ✓ le référentiel budgétaire et comptable M21 prévoit que ce compte ne doit être utilisé qu'en clôture et en ouverture d'exercice ;
- ✓ A l'AP-HP, ce compte est crédité en cours d'exercice, lors de la certification du service fait avant mise en paiement des dépenses, puis débité lors du traitement de la facture (contrôle et paiement de celle-ci) : les charges à payer correspondent au solde du compte 408 en fin d'exercice.

Ainsi, le compte 408 correspond, à l'AP-HP, aux commandes avec service fait (partiel ou total) mais sans demande de mise en paiement et s'élève au 31 décembre 2020 à un montant créditeur de 308 M€ contre 253 M€ fin 2019.

Charges à payer de personnel (« Reste A Mandater, ou « RAM » de personnel »)

- ✓ *Reconduction de la méthode définie en 2016 pour le reste du périmètre des charges à payer de personnel (rattachement à l'exercice)*

Pour rappel, à l'issue des travaux réalisés dans le cadre de la clôture d'exercice 2016, le périmètre de rattachement des charges de personnel avait été étendu, intégrant les allocations retour à l'emploi (ARE), diverses primes à verser au personnel non médical (primes de dimanches, de travaux insalubres, pour heures de nuit, informatiques), ainsi que l'abondement du PERP (plan épargne retraite) pour le personnel médical. Ce périmètre de dépenses est depuis l'exercice 2016 systématiquement rattaché à l'exercice.

• Charges constatées d'avance

« Parallèlement au rattachement des charges et des produits [...], sont exclus du résultat annuel, les charges et les produits constatés d'avance qui ont donné lieu à émission d'un mandat de paiement ou d'un titre de recettes mais qui se rapportent partiellement ou totalement à l'exercice suivant » (chapitre 4 du titre 2 du tome II du référentiel M21). A la clôture de l'exercice, ces charges constatées d'avance donnent lieu à émission d'un mandat d'annulation ou de réduction.

Pour la septième année, l'AP-HP a émis en 2020 des bons de commande pour la fourniture de licences d'utilisation de logiciels bureautiques et de réseaux (prestations relevant annuellement du compte 61526100 « Maintenance BCNM Informatique » et/ou 65100000 « Redevance concession Brevet, licence, marq, procd, droit »). Ces charges correspondent à des prestations annuelles de juin N à mai N+1 réceptionnées par l'AP-HP sur le second semestre N.

• Méthode d'évaluation des provisions pour risques et charges et dépréciation des comptes de tiers

En vertu du principe comptable de prudence, l'hôpital doit comptabiliser toute perte financière probable, dès lors que cette perte est envisagée. Les provisions permettent ainsi de constater un risque ou une charge probable ou encore d'étaler une charge.

Dès lors que la survenance d'un risque (litige par exemple) ou d'une charge apparaît comme probable, l'hôpital provisionne sur l'exercice en cours, c'est-à-dire qu'il enregistre, en compte de résultat, une dotation (charge non décaissée) d'un montant égal au risque (évalué) ou à la charge estimée. Elle crédite simultanément un compte de bilan (passif) pour le même montant. Puis, lorsque le risque ou la charge se réalise (sur un exercice ultérieur), l'hôpital constate la charge réelle et effective (dépense réelle) dans son résultat comptable et budgétaire. En parallèle, elle effectue la « reprise » de la provision constatée antérieurement en enregistrant, à hauteur du montant de la provision, en compte de résultat, un produit (non encaissé) et en

Etat PF1

débitant le compte de bilan mouvementé initialement. La charge comptabilisée au cours de l'exercice de réalisation du risque ou de la charge est ainsi « neutralisée » à hauteur du montant provisionné à l'origine (par l'écriture de reprise en produit du compte de résultat).

1. Provision pour compte épargne-temps (CET)

Conformément à l'avis du CNoCP n°2018-05 du 5 avril 2018, cette provision doit désormais être faite à partir de l'exercice 2019 au « réel » et non plus en fonction d'un montant forfaitaire réglementaire, majoré des cotisations patronales.

Compte tenu des fortes revalorisations salariales issues du Ségur, la valorisation des jours CET a été établie sur la base des salaires constatés au mois de décembre 2020 et non sur la moyenne annuelle conformément à la note d'orientation relative à l'élaboration du compte financier 2020.

La provision correspond au nombre de jours constatés dans le compte épargne-temps et valorisés au coût moyen journalier par catégorie d'agents, majoré des cotisations patronales en vigueur. Les jours donnant lieu prévisionnellement à indemnisation (monétisation des jours CET) sont préalablement retranchés des jours CET ; ces jours sont enregistrés en charges à payer, selon les consignes de la fiche DGOS / DGFIP n°18 sur les passifs sociaux dans les EPS.

2. Provision pour créances irrécouvrables

La méthode retenue pour l'exercice 2020, identique depuis l'exercice 2016, est une méthode statistique basée sur un historique des taux de recouvrement par typologie de tiers.

Les taux appliqués pour l'exercice 2020 pour les différents millésimes d'émission des créances sont ainsi les suivants :

Année créances	Taux de dépréciation sur particuliers	CPAM	Taux des organismes
N-5 -> 2015	100%	100%	100%
N-4 -> 2016	100%	100%	75%
N-3 -> 2017	100%	100%	45%
N-2 -> 2018	75%	100%	25%
N-1 -> 2019	50%	50%	15%
N -> 2020	0%	0%	0%

3. Provision pour contrôle par l'assurance maladie (indus T2A et sanctions) des coûts qui lui sont facturés par l'AP-HP

La méthode est inchangée par rapport à celle de l'exercice précédent.

Etat PF1

Pour les contrôles antérieurs à l'exercice :

- sur la base des indus et sanctions notifiés

Pour les contrôles réalisés au cours de l'exercice et non encore notifiés:

- les contrôles en cours et non encore notifiés sont provisionnés, sauf pour l'année 2020 l'assurance maladie ayant notifié une « année blanche » sans contrôle. Les indus étant estimés sur la base de la moyenne des indus notifiés sur les 3 derniers exercices connus ;
- le risque relatif aux sanctions, lorsqu'elles ne sont pas définitivement notifiées, est estimé sur la base de la moyenne des sanctions définitives des trois derniers exercices connus.

Sont également provisionnés d'autres risques liés aux indus, au-delà des seuls contrôles relatifs aux indus et sanctions des contrôles de la tarification à l'activité « T2A » (médicaments, transports, hospitalisation à domicile).

4. Provision pour propre assureur

L'AP-HP est son propre assureur en matière de responsabilité médicale. Elle bénéficie à ce titre d'une dérogation à l'obligation d'assurance, accordée par arrêté du ministre chargé de la santé (arrêté du 3 janvier 2003) en application de l'article L. 1142-2 du Code de la Santé Publique (cf. fiche n°2 DGOS / DGFIP relative à la comptabilisation de provisions réglementées pour propre assureur au compte 1441 " Provisions réglementées pour propre assureur - responsabilité civile ").

Seules les affaires connues au 31 décembre N (nouvelles ou le cas échéant réactualisées), présentant un risque estimé supérieur à un seuil, sont provisionnées. Elles le sont dès le stade de la transaction amiable. La provision est constituée du montant global de la charge estimée pour le futur. La provision est, le cas échéant, reprise en clôture de l'année N+1, en fonction des paiements effectués durant l'exercice suivant sur les affaires provisionnées et en fonction des provisions pour affaires devenues sans objet.

5. Provision pour risques sur facturation (Polynésie)

Une provision pour risques a été constatée sur l'exercice 2018 pour un montant de 14 M€, et actualisée à 12M€ en 2019, concernant les nouvelles modalités de facturation aux patients polynésiens applicables depuis le 1^{er} janvier 2017. Un mandat de 12M€ a été émis en 2020 à l'attention de la CPS de Polynésie, la provision a donc été reprise en totalité.

6. Provision pour le renouvellement des immobilisations

Cette provision réglementée est fondée sur le principe de financements destinés à couvrir des surcoûts d'exploitation générés par la réalisation de nouveaux investissements. Dans le cas de l'AP-HP, sont concernés des surcoûts d'amortissements et des frais financiers pour certaines immobilisations ciblées (principalement travaux et système d'information).

La méthode reste inchangée par rapport à celle appliquée durant l'exercice 2019. Le calcul de la reprise de cette provision se fait conformément à la convention de financement Hôpital 2012 qui prévoit une couverture de 50%, des dotations aux amortissements majorés des frais financiers.

Etat PF1

7. Plan pluriannuel d'entretien du domaine immobilier privé de l'AP-HP (CRPA DNA)

Cette provision réglementée a été mise en place en 2012 et est basée en grande partie sur un plan pluriannuel d'entretien élaboré par le Département Logement et Gérance Locative de la Direction des Ressources Humaines, comprenant la maintenance des ascenseurs, l'étanchéité des terrasses, la sécurisation des accès, la sécurité incendie, le tubage cheminées, la rénovation des conduits, la consolidation des caves et structures (façades, dalles et sols), la réparation et modernisation des chaudières individuelles, la réparation des fenêtres, les grosses réparations de façades, les études de danger.

Ce plan arrive à son terme en 2020 et il ne demeure en provision que des dépenses budgétisées résiduelles.

8. Passifs sociaux

Au-delà de la provision pour compte-épargne temps (voir supra), les provisions pour passifs sociaux concernent :

- *Le risque pour indemnisation chômage - allocations retour à l'emploi*

Dans le cadre de l'auto-assurance, l'AP-HP assure elle-même le risque de chômage de ses agents. Elle prend à sa charge l'indemnisation au titre du chômage de ses anciens agents via le versement d'une allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE) ; dans ce cadre, une provision doit être constituée au 31 décembre de l'exercice, dès lors que l'institution a connaissance à cette date de la perte involontaire d'emploi pour les agents concernés. En effet, compte tenu des modalités de fonctionnement de l'ARE, la charge ne peut être évaluée au 31 décembre de l'exercice de façon précise et certaine, dans la mesure notamment où le droit de l'agent peut évoluer.

Une convention a été signée courant 2019 avec Pôle Emploi qui assure désormais la gestion des allocataires et le versement des ARE. La provision est donc calculée sur la base des informations transmises par celui-ci.

- *Le risque pour validation de services CNRACL*

Dans le cadre de la prise en charge, par l'employeur, du montant des charges patronales en cas de demande de validation des services CNRACL (validation de droits à la retraite pour la période relevant des études et/ou la période relevant des années de contractuel) par un de ses agents, l'AP-HP est confrontée à un risque financier et doit constituer une provision au 31 décembre de l'exercice, dès connaissance de ce risque (cf. fiche n° 18 DGFIP-DGOS de mars 2016 actualisée en février 2017 sur les passifs sociaux dans les EPS). En effet, compte tenu des modalités de validation des services CNRACL, la charge ne peut être évaluée au 31 décembre de l'exercice de façon précise et certaine, dans la mesure où la validation par l'agent et le montant validé (selon devis de la CNRACL) ne sont pas connus de manière précise.

- **Produits à recevoir (PAR)**

- **Rattachement des recettes provenant de l'assurance maladie :**

L'année 2020 est marquée par la mise en place d'une garantie de financement à compter du mois de mars 2020, dans le cadre de la crise sanitaire.

Chaque année sont rattachées en recettes Assurance Maladie :

- Les séjours pour lesquels les droits des patients sont toujours en attente de confirmation et qui sont donc sous valorisés dans e-PMSI (séjours en attente de droits non valorisés, et séjours en attente de taux de prise en charge valorisés à 80%). Les recettes relatives aux séjours en attente de décision sur les droits des patients ou en attente
-

Etat PF1

de taux sont estimées sur la base du taux moyen de prise en charge par l'Assurance Maladie observé sur l'exercice précédent. En 2020, seuls les séjours toujours non facturés et datant de janvier et février 2020 ont fait l'objet d'un rattachement en PAR

- Les actes et consultations externes en attente de facturation (nombre de venues non facturées X valeur moyenne d'une venue X taux de prise en charge moyen par l'Assurance maladie). De même, pour 2020, seule l'activité relevant de janvier et février 2020 a fait l'objet d'un rattachement en PAR.
- Les séjours « à cheval » c'est-à-dire commencés sur l'exercice N et terminés sur l'exercice N+1, donc non valorisés sur N dans e-PMSI. Sur consigne nationale, et malgré la garantie de financement, ces séjours à cheval ont été rattachés en PAR en clôture 2020, en suivant la même méthodologie que les années précédentes.

- o **Rattachement des recettes facturables aux patients et organismes complémentaires :**

Ces recettes n'ont pas fait l'objet, comme pour les recettes assurance maladie, dans le cadre de la crise sanitaire 2020, d'une garantie de financement, mais d'une avance de trésorerie remboursable en 2021. Dès lors, la totalité de l'activité non facturée en clôture a fait l'objet d'un rattachement en PAR, selon la même méthode que les années précédentes (nombre de dossiers de l'exercice 2020 non facturés au 31/12 multiplié par la valeur moyenne par dossier facturé constatée sur l'exercice 2020).

- o **Rattachement des autres recettes :**

Pour la rétrocession, les éléments en attente de facturation dans les systèmes de facturation, et constatés en facturation à la date de notification au titre de l'année précédente, sont validés ou complétés par chaque groupe hospitalier. Les autres recettes en attente sont également évaluées précisément par chaque Groupe Hospitalier et direction concernée.

Etat PF1

SYNTHESE GENERALE DES R.A.M.R. A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2020

<u>BUDGETS</u>	<u>RAMR 2020</u>	<u>Ecart 2020 - 2019</u>	<u>Pour mémoire RAMR 2019</u>
<u>CRPP</u>			
- Titre 1	17 323 883,00	-234 578 107,00	251 901 990,00
- Titre 1 séjours à cheval MCO + SSR	76 871 870,71	5 824 090,29	71 047 780,42
- Titre 2	91 648 776,61	-20 419 298,87	112 068 075,48
- Titre 3	61 830 128,58	-12 953 880,46	74 784 009,04
Total CRPP	247 674 658,90	-262 127 196,04	509 801 854,94
<u>CRPA-A / Dotation Non affectée</u>	0,00	0,00	0,00
<u>CRPA-B / USLD</u>	14 582 129,00	-12 342 878,38	26 925 007,38
- Titre 1	63 413,00	11 884,76	51 528,24
- Titre 2	2 431 547,00	-384 946,40	2 816 493,40
- Titre 3	12 087 169,00	-11 969 816,74	24 056 985,74
<u>CRPA-E / EHPAD</u>	536 635,00	-140 576,67	677 211,67
- Titre 1		-1 687,02	1 687,02
- Titre 2	49 597,00	-20 314,94	69 911,94
- Titre 3	487 038,00	-73 541,71	560 579,71
- Titre 4		-45 033,00	45 033,00
<u>CRPA-C / FORMATION</u>	595 556,00	377 038,00	218 518,00
- Titre 1	270 000,00		
- Titre 2	325 556,00		218 518,00
<u>CRPA-P / TOXICOLOGIE</u>	279 940,00	279 940,00	0,00
<u>TOTAL GENERAL</u>	263 668 918,90	-273 953 673,09	537 622 591,99

Les « restes à mettre en recouvrement » (RAMR) ou « Produits à recevoir » (PAR), ont diminué en 2020 par rapport à 2019 pour deux raisons :

- les RAMR de 2019 étaient fortement impactés par la grève du codage qui a conduit à rattacher de nombreux produits de titres 1, qui ont tous été exécutés
- la baisse d'activité liée à la crise COVID.

Conformément aux consignes nationales, les séjours à cheval 2020 ont été rattachés en fin d'exercice 2020.

- **Produits constatés d'avance (PCA)**

L'AP-HP a, comme chaque année, comptabilisé des produits constatés d'avance :

Etat PF1

« Parallèlement au rattachement des charges et des produits [...], sont exclus du résultat annuel, les charges et les produits constatés d'avance qui ont donné lieu à émission d'un mandat de paiement ou d'un titre de recettes mais qui se rapportent partiellement ou totalement à l'exercice suivant » (chapitre 4 du titre 2 du tome II du référentiel M21). Il s'agit de financements reçus en totalité sur l'exercice courant (N) pour lesquels le produit enregistré en conséquence ne peut être imputable à ce seul exercice.

Le solde des PCA au 31 décembre 2020 est de 122,9 M€ :

- 21,4 M€ de PCA constitués au titre des financements recherche (ex-RAF) ;
- 101,5 M€ sur le schéma " classique " des PCA.

• Gestion des excédents de versement

Lorsqu'il est constaté un paiement ou une annulation de titre supérieur(e) au montant restant dû d'un titre de recette, la réglementation prévoit de solder le titre pour le montant émis et de constater la différence en excédent de versement. Ce dernier peut être ré-imputé par le biais des comptes 47141100 (pour les particuliers) et 47141200 (pour les organismes), ou faire l'objet d'un remboursement direct au débiteur par le compte 46600000.

L'outil NSI Gestion ne permet pas, en toutes circonstances, le rapprochement automatique du paiement reçu avec le titre de recette correspondant et donc la génération de l'excédent de versement comptabilisé conformément à la réglementation en vigueur. Ainsi, il opère la création automatique de multiples soldes créditeurs alors que les restes à recouvrer sont normalement débiteurs.

• Financements des projets de recherche

En clôture d'exercice, conformément à la fiche 17 de la M21, des écritures d'avances reçues (119,9 M€) au 31 décembre 2020 ou de produits constatés d'avance (21,4 M€), selon l'avancement du projet, ont été comptabilisées pour tous les nouveaux projets (ou fonds retraités) ne relevant pas des subventions de recherche.

• Méthode utilisée pour l'évaluation des stocks

- ✓ Règles de valorisation des stocks

Les règles de valorisation et comptabilisation définies dans SAP pour un article donné sont communes pour tous les sites de l'AP-HP. Ainsi, lorsqu'un article est valorisé (suivi en comptabilité des stocks), celui-ci l'est de la même façon pour toutes les entités de l'AP-HP. De même, pour un article donné, les comptes utilisés sont identiques pour tous les établissements.

Ainsi, dans le cas des articles interchangeable (majorité des cas), la méthode de valorisation des stocks retenue pour un article est le prix moyen pondéré (PMP) selon la méthode du calcul à chaque entrée. Un PMP unique est calculé par article au niveau de l'AP-HP dans son ensemble : ce PMP prend donc en compte les prix unitaires constatés dans tous les établissements (lesquels peuvent potentiellement être différents).

Dès lors, il n'y a pas de problématique d'imputation d'écart sur PMP en cas de transfert d'une même référence entre sites de l'AP-HP.

Particularité 2020 : dans le cadre de la crise sanitaire, de nombreux dons en nature ont été reçus. Ces derniers ont été entrés en stock à une valeur nulle. Conformément aux instructions transmises par la DGOS, une écriture de régularisation a été effectuée en fin d'exercice pour un montant de 5,53 M€, afin de valoriser à valeur de marché les produits mis à disposition à titre gratuits et toujours en stock.

Etat PF1

Les stocks dans les services et les laboratoires ont été évalués respectivement à 12,7 M€ et 30,1 M€ à partir d'une méthode basée sur une estimation de la consommation journalière des articles concernés et de leurs fréquences d'approvisionnement. Les montants ainsi reconstitués n'ont pas fait l'objet d'une comptabilisation à l'actif.

✓ Méthode de dépréciation des stocks

L'AP-HP n'applique pas de dépréciation des stocks, le traitement des périmés étant effectué au cours de l'exercice par les consommations.

- **Corrections d'erreurs et ajustements**

Les corrections d'erreurs et ajustements comptabilisés par le haut de bilan qui ont été individuellement détaillés ci-dessus sont présentés avec leur chiffrage dans l'état PF3.

Etat PF2

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 075300

NOM DU POSTE COMPTABLE : DSFP AP-HP

ÉTABLISSEMENT: Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

COMPTE FINANCIER 2020

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'état PF2 " Faits caractéristiques de l'exercice" présente les seuls faits marquants de l'exercice ayant un impact significatif sur les comptes. Des explications doivent être fournies sur les conséquences de ces faits marquants sur les comptes. Les impacts chiffrés sont présentés dans l'état PF3 infra.

En cas d'absence de faits marquants dans l'exercice, l'établissement doit le signaler.

Cet état précise les faits caractéristiques de l'exercice, au-delà des principes et méthodes comptables qui sont, eux, présentés dans l'état PF1 supra.

➤ La crise sanitaire COVID 19

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire liée au COVID 19, qui a fondamentalement modifié le financement des hôpitaux :

- Mise en place d'une garantie de financement à partir de mars 2020, à la place du financement T2A
- Nombreux mécanismes de compensation des surcoûts (compensation de la baisse de marge brute par rapport à 2019, financements spécifiques pour les tests de dépistage, les frais spécifiques de gestion de crise comme l'hébergement des personnels en renfort, etc...)
- Multiplication des dons, tant en nature qu'en numéraire.

Les dépenses ont également évolué fortement dans ce contexte (personnels en renfort, médicaments, matériel, équipements de protection individuels...).

Par ailleurs les accords de Ségur et les hausses salariales qui en ont découlé ont également fait évoluer les dépenses de titre 1 et les charges liées notamment la provision CET.

Enfin, l'AP-HP a bénéficié en janvier et février 2020 d'avances de trésorerie à hauteur des recettes mensuelles T2A moyennes de 2019, comme sur les derniers mois de 2019, afin de faire face à la perte temporaire de recettes liée à la grève du codage qui s'est poursuivie en début d'année 2020. L'intégralité de l'activité de 2019 et de ce début d'année 2020 ont été rattrapés sur l'exercice, et la recette définitive a été sécurisée.

➤ Poursuite des travaux de fiabilisation des comptes

Une attention particulière a été portée aux périmètres ayant donné lieu à réserves en clôture d'exercice 2019.

Il est notamment à noter les éléments suivants :

Etat PF2

- L'approfondissement du contrôle interne s'est poursuivi en 2020, avec une nouvelle période d'auto-évaluation mi 2020 sur l'ensemble des Groupes Hospitaliers Universitaires, Pôles d'Intérêts Communs, et Directions fonctionnelles de l'AP-HP. Ce déploiement du contrôle interne s'est aussi traduit par l'actualisation des matrices risque / contrôle, ainsi que la rédaction et diffusion de nouvelles procédures ou fiches contrôles ;
- Des « audits flash » des contrôles prioritaires ont été réalisés en 2020 par la DEFIP au sein de plusieurs Groupes Hospitaliers, afin d'accompagner les équipes locales dans l'appropriation et le déploiement du contrôle interne, mais aussi préparer la revue du contrôle interne par les commissaires aux comptes au second semestre. Ces audits flash ont concerné le cycle recettes (audits flash des contrôles prioritaires de supervision comme l'an dernier), mais également les autres cycles comme les immobilisations ou les achats.
- Les actions de fiabilisation des comptes ont été poursuivies en 2020, à titre d'illustration :
 - Poursuite de l'inventaire des immobilisations, qui avait démarré en 2016 après une phase de « nettoyage » en 2015, conformément à la stratégie d'inventaire pluriannuelle définie au niveau institutionnel ;
 - Mise en place de règles de gestion de nettoyage des comptes immobilisations afin d'apurer la base SAP. A titre d'exemple : mise au rebut des immobilisations à faible valeur (moins de 500€) et complètement amorties ; mise au rebut du matériel de bureau ayant dépassé trois fois sa durée de vie, etc. Au total, 71M€ de valeur brute complètement amortie ont été sortis ;
 - Mise en place de nouvelles durées d'inventaire en fonction des différentes catégories d'immobilisation (équipements, bâtiments, etc.), en remplacement de la durée unique de 3 ans quelle que soit la catégorie, afin de rationaliser et rendre pérenne la démarche de fiabilisation de l'actif ;
 - Poursuite des inventaires sur site, tenant compte des nouvelles durées par catégorie, afin de maintenir la population non inventoriée à un montant non significatif, dans le prolongement de la levée de réserve survenue en 2019 ;
 - Plus globalement, la comptabilisation de corrections au bilan d'ouverture de l'exercice 2019 (voir détails dans les états PF1 et PF3).

➤ **Changement d'outil de Gestion Administrative des Malades (nouvelle « GAM »), et optimisation des circuits patients**

Pour rappel : afin d'optimiser la chaîne de facturation et de recouvrement, et de permettre la mise en œuvre réglementaire de la réforme FIDES (Facturation Individuelle Des Etablissements de Santé) et d'une manière plus générale le programme national SIMPHONIE, l'AP-HP a fait le choix, fin 2014, de changer son outil de facturation et de gestion administrative des malades, GILDA.

Le nouveau logiciel de facturation était déployé fin 2020 sur 80% des hôpitaux de l'APHP.

➤ **Réglementation EIP (Entités d'intérêt public)**

Pour rappel, l'ordonnance n° 2016-315 du 17 mars 2016 a modifié l'article L.823-19 du Code de commerce en étendant son champ d'application aux EIP telles que définies à l'article L820-1 du Code de commerce ; l'AP-HP en tant qu'émettrice dans le cadre de programme EMTN est concernée par cette réglementation. Le comité d'audit, mis en place par le conseil de surveillance de l'APHP en décembre 2017, s'est réuni deux fois en 2020.

Etat PF3

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 075300

NOM DU POSTE COMPTABLE : DSFP AP-HP

ÉTABLISSEMENT: Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

COMPTE FINANCIER 2020

Circonstances qui empêchent de comparer d'un exercice sur l'autre certains postes

Rappel : Les méthodes comptables relatives à ces écritures sont précisées dans l'état PF1 supra.

➤ **Corrections relatives aux immobilisations**

Les corrections des écarts d'inventaire (sorties d'actif à valeur nette comptable non nulle) ont représenté un montant de 2,3 M€ au débit.

➤ **Synthèse des corrections comptabilisées via les capitaux propres**

Les principales écritures comptabilisées en 2020 pour corriger des erreurs relevant d'exercices antérieurs ont été détaillées supra. Elles permettent de neutraliser, via un mouvement des capitaux propres (haut de bilan), l'effet de ces corrections sur le résultat 2020.

Le tableau ci-dessous synthétise ces corrections par compte et par périmètre :

	10682		110		119	
	Excédent affecté à l'investissement		Report à nouveau excédentaire		Report à nouveau déficitaire	
	débit	crédit	débit	crédit	débit	crédit
CORRECTION INVENTAIRE_ IMMOBILISATIONS_SORTIES A VNC NON NULLE POUR LE CRPP	2 034 215,77					
CORRECTION INVENTAIRE_ IMMOBILISATIONS_SORTIES A VNC NON NULLE (PARTIE CRPA-B)					109 898,25	
ANNULATION IMMOBILISATIONS EN COURS	197 446,09					
REGULARISATION DEBITEURS		35 309,18				

Etat BI1

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 075300

NOM DU POSTE COMPTABLE : DSFP AP-HP

ÉTABLISSEMENT: Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

COMPTE FINANCIER 2020

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

<i>RUBRIQUES</i>	<i>comptes</i>	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice (1)	Augmentations (2)	Diminutions (3)	Valeur brute à la clôture de l'exercice (4=1+2-3)
		solde débiteur			solde débiteur
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement	201	0,00	0,00	0,00	0,00
Frais d'études, de recherche et de développement	203	166 883 856,86	7 094 707,16	32 121 195,69	141 857 368,33
Contributions aux investissements communs des GHT	204	0,00	0,00	0,00	0,00
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques et procédés, droits et valeurs similaires	205	485 526 998,71	70 350 719,73	47 601 675,82	508 276 042,62
Autres immobilisations incorporelles	208	1 554 542,75	455 561,38	72 336,68	1 937 767,45
Immobilisations incorporelles en cours	232, 237	83 420 707,88	32 280 366,20	9 282 145,25	106 418 928,83
<i>Dont avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations incorporelles</i>	237	83 420 707,88	32 280 366,20	9 282 145,25	106 418 928,83
Immobilisations corporelles					
Terrains	211, 212	129 271 018,47	109 116,35	291 730,62	129 088 404,20
Constructions	213, 214	6 235 684 064,53	167 133 458,25	76 961 492,87	6 325 856 029,91
Installations techniques, matériel et outillage industriel	215	1 597 928 465,28	159 395 825,46	61 905 506,97	1 695 418 783,77
Autres immobilisations corporelles	218	488 137 550,44	49 487 910,01	53 485 621,47	484 139 838,98
Immobilisations reçues en affectation	22 (sauf 229)	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles en cours	231, 235, 238	180 162 659,99	143 715 847,82	105 422 132,75	218 456 375,06
<i>dont Part investissement- partenariats public-privé</i>	235	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>dont Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles</i>	238	178 787 050,73	143 715 847,82	105 383 896,45	217 119 002,10
Immobilisations affectées ou mises à disposition	241-249	229 704 876,27	119,92	55 625,53	229 649 370,66
Immobilisations financières					
Participations et créances rattachées à des participations	261,266,267	547 060,00	500 000,00	0,00	1 047 060,00
Autres titres immobilisés	271, 272	304 729,91	0,00	0,00	304 729,91
Prêts	274	27 532 130,53	17 359,98	1 087 035,64	26 462 454,87
Autres	273, 275, 276	2 505 786,72	4 634 224,61	2 190 878,07	4 949 133,26
TOTAL		9 629 164 448,34	635 175 216,87	390 477 377,36	9 873 862 287,85

Etat BI2

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 075300

NOM DU POSTE COMPTABLE : DSFP AP-HP

ÉTABLISSEMENT: Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

COMPTE FINANCIER 2020

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

RUBRIQUES	comptes	amortissements	Augmentations :	Diminutions	amortissements
		cumulés au début de l'exercice (1)	dotations de l'exercice (2)	d'amortissements de l'exercice (3)	cumulés à la fin de l'exercice (4=1+2-3)
		solde créditeur			solde créditeur
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement	2801	0,00	0,00	0,00	0,00
Frais d'études, de recherche et de développement	2803	139 555 333,70	8 400 496,24	31 648 671,58	116 307 158,36
Contributions aux investissements communs des GHT	2804	0,00	0,00	0,00	0,00
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques et procédés, droits et valeurs similaires	2805	349 099 064,87	40 394 171,65	41 291 687,84	348 201 548,68
Autres immobilisations incorporelles	2808	701 701,72	319 950,85	493,26	1 021 159,31
Immobilisations corporelles					
Terrains	2811, 2812	5 394 420,88	996 611,24	0,00	6 391 032,12
Constructions	2813, 2814	3 912 900 336,68	223 855 524,84	61 233 581,35	4 075 522 280,17
Installations techniques, matériel et outillage industriel	2815	1 160 577 424,05	95 015 096,78	46 479 086,90	1 209 113 433,93
Autres immobilisations corporelles	2818	367 584 842,84	36 817 807,81	50 618 945,76	353 783 704,89
Immobilisations reçues en affectation	282	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		5 935 813 124,74	405 799 659,41	231 272 466,69	6 110 340 317,46

Etat BI3

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 075300

NOM DU POSTE COMPTABLE : DSFP AP-HP

ÉTABLISSEMENT: Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

COMPTE FINANCIER 2020

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

RUBRIQUES	Valeur au début de l'exercice N (avant affectation du résultat de l'exercice N-1)	Valeur à la fin de l'exercice N	Variation à la baisse (Si BE>BS :=BE-BS)	Variation à la hausse (Si BE<BS :=BS-BE)
	Solde créditeur	Solde créditeur		
Apports	1 271 049 341,02	1 281 523 090,47	0,00	10 473 749,45
Réserves				
Excédents affectés à l'investissement	618 358 874,51	640 682 947,92	0,00	22 324 073,41
Réserve de trésorerie	297 509 692,10	297 509 692,10	0,00	0,00
Réserves de compensation	0,00	0,00	0,00	0,00
Report à nouveau				
Report à nouveau excédentaire	0,00	0,00	0,00	0,00
Report à nouveau déficitaire	-1 288 292 984,77	-1 475 091 970,70	186 798 985,93	0,00
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	-162 168 661,59	-245 569 784,86	83 401 123,27	0,00
Subventions d'investissement	232 439 057,52	245 910 858,57	0,00	13 471 801,05
Provisions réglementées				
Provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	49 730 521,32	55 535 570,32	0,00	5 805 049,00
Provisions réglementées pour propre assureur				
Responsabilité civile	13 526 839,98	15 823 338,55	0,00	2 296 498,57
Autres	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits de l'affectant	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	1 032 152 680,09	816 323 742,37	270 200 109,20	54 371 171,48
Variation de capitaux propres de l'année	////////////////////	////////////////////	215 828 937,72	

Etat BI4

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 075300

NOM DU POSTE COMPTABLE : DSFP AP-HP

ÉTABLISSEMENT: Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

COMPTE FINANCIER 2020

TABLEAU SYNTHETIQUE DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES ET DES DEPRECIATIONS

RUBRIQUES	comptes	Montant au début de l'exercice (1)	Dotations de l'exercice (2)	Reprises de l'exercice (3)	Montant à la fin de l'exercice (4=1+2-3)
		solde créditeur			solde créditeur
Provisions pour risques et charges					
C/151 : Provisions pour risques		28 930 618,28	8 812 615,12	25 256 750,74	12 486 482,66
C/ 1511 provisions pour litiges	1511	4 798 868,70	4 389 178,61	2 220 762,83	6 967 284,48
C/ 1515 provisions pour pertes de change	1515	0,00	0,00	0,00	0,00
C/ 1518 autres provisions pour risques	1518	24 131 749,58	4 423 436,51	23 035 987,91	5 519 198,18
C/152 : Provisions pour risques et charges sur emprunts	152	0,00	0,00	0,00	0,00
C/153 : Provisions pour charges de personnel liées à la mise en œuvre du compte épargne temps (CET)	153	426 034 211,86	17 636 382,00	482 012,00	443 188 581,86
C/ 1531: personnel médical	1531	108 214 909,78	6 972 495,00	51 736,00	115 135 668,78
C/ 1532: personnel non médical	1532	317 819 302,08	10 663 887,00	430 276,00	328 052 913,08
C/157 : Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices		445 794,44	0,00	409 047,44	36 747,00
C/ 1572 provisions pour gros entretien ou grandes révisions	1572	445 794,44	0,00	409 047,44	36 747,00
C/158 : Autres provisions pour charges	158	37 965 822,20	2 944 261,51	6 978 053,94	33 932 029,77
TOTAL		493 376 446,78	29 393 258,63	33 125 864,12	489 643 841,29

Etat BI4

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 075300

NOM DU POSTE COMPTABLE : DSFP AP-HP

ÉTABLISSEMENT: Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

COMPTE FINANCIER 2020

TABLEAU SYNTHETIQUE DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES ET DES DEPRECIATIONS

RUBRIQUES	<i>comptes</i>	Montant au début de l'exercice (1) solde créditeur	Dotations de l'exercice (2)	Reprises de l'exercice (3)	Montant à la fin de l'exercice (4=1+2-3) solde créditeur
Dépréciations autre que comptes financiers :					
C/29 : Dépréciation des immobilisations	2904, 2905, 2908, 2911, 2912, 2913, 2914, 2915, 2918, 292, 2931, 2932, 2961, 2966, 2967, 2971, 2972, 2974, 2975, 2976	0,00	0,00	0,00	0,00
C/ 39 : Dépréciation des stocks et en-cours	39	0,00	0,00	0,00	0,00
C/ 49 : Dépréciation des comptes de tiers	491, 496	245 884 067,06	113 363 687,82	84 142 547,52	275 105 207,36
Dépréciation des comptes financiers :					
C/ 59 : Dépréciation des comptes financiers	59	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		245 884 067,06	113 363 687,82	84 142 547,52	275 105 207,36

Etat BI5

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 075300

NOM DU POSTE COMPTABLE : DSFP AP-HP

ÉTABLISSEMENT: Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

COMPTE FINANCIER 2020

TABLEAU SYNTHETIQUE DES SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT TRANSFERABLES

RUBRIQUES	Subventions au début de l'exercice	Reprises déjà constatées	Montants perçus dans l'exercice et apurement de la subvention	Reprises de l'exercice et apurement de la subvention	Reste à amortir au 31/12
	1	2	3	4	5 = (1-2) + (3-4)
C/ 1311 Subventions d'équipements reçues - Etat et établissements nationaux	34 416 276,88	4 792 848,92	-49 634,14	10 719,09	29 563 074,73
C/ 13121 Subventions d'équipements reçues - Régions - Subventions des écoles et instituts de formation des professionnels paramédicaux et des sages-femmes (transférables)	957 992,62	240 711,70	233 910,52	-38 443,69	989 635,13
C/ 13128 Subventions d'équipements reçues - Régions Autres	13 309 074,61	4 017 667,17	1 066 317,64	495 414,58	9 862 310,50
C/ 1313 Départements	5 487 277,35	3 631 951,16	-844 232,74	-504 306,96	1 515 400,41
C/ 1314 Communes	241 710,00	24 000,00	160 420,00	27 726,00	350 404,00
C/ 1315 Autres collectivités et établissements publics locaux	19 588 079,09	1 416 404,18	5 491 303,06	1 143 098,49	22 519 879,48
C/ 1316 GHT – Contributions aux investissements communs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
C/ 13181 Autres subventions d'équipements reçues - Versements libératoires ouvrant droit à l'exonération de la taxe d'apprentissage (écoles)	1 009 784,52	0,00	132 588,85	57 616,80	1 084 756,57
C/ 13182 Autres subventions d'équipements reçues - Fonds de Modernisation des Établissements de Santé (FMESPP)	71 205 605,59	5 954 540,34	3 337 567,64	1 795 829,01	66 792 803,88
C/ 13183 Autres subventions d'équipements reçues - Fonds d'intervention régional (FIR)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
C/13187 Missions d'intérêt général et aides à la contractualisation (MIGAC)	38 621 792,00	1 066 666,67	7 160 400,00	0,00	44 715 525,33
C/ 13188 Autres subventions d'équipements reçues - Autres subventions	97 259 191,09	28 512 936,09	1 698 402,38	1 927 588,84	68 517 068,54
TOTAL	282 096 783,75	49 657 726,23	18 387 043,21	4 915 242,16	245 910 858,57

Etat BI6

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 075300

NOM DU POSTE COMPTABLE : DSFP AP-HP

ÉTABLISSEMENT: Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

COMPTE FINANCIER 2020

RESTES A RECOUVRER AMIABLE ET CONTENTIEUX

Exercices	Hospitalisés et consultants	Caisses de Sécurité sociale	Etat	Départements	Autres tiers payants	Autres débiteurs
Amiable	260 000 059,19 €	1 072 076 776,00 €	38 779 427,36 €	40 619 213,34 €	90 380 791,34 €	211 386 347,57 €
Contentieux	387 370,79 €	- €	- €	- €	- €	- €
Total	260 387 429,98 €	1 072 076 776,00 €	38 779 427,36 €	40 619 213,34 €	90 380 791,34 €	211 386 347,57 €

Etat BI7

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 075300

NOM DU POSTE COMPTABLE : DSFP AP-HP

ÉTABLISSEMENT: Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

COMPTE FINANCIER 2020

RESTES A RECOUVRER AMIABLE ET CONTENTIEUX, AU 31 DECEMBRE, SUR HOSPITALISES ET CONSULTANTS

	Moins de 20 €		De 20 € à 100 € (1)		De 100 € à 1000 € (2)		Plus de 1000 €		Total	
	Nombre de titres	Montant	Nombre de titres	Montant	Nombre de titres	Montant	Nombre de titres	Montant	Nombre de titres	Montant
Amiable	441 769	5 065 557,95	382 436	17 364 154,23	141 843	37 089 438,92	35 566	200 480 908,09	1 001 614	260 000 059,19
Contentieux	9	-194,03	121	7 057,28	145	50 568,01	79	329 939,53	354	387 370,79
Total	441 778	5 065 363,92	382 557	17 371 211,51	141 988	37 140 006,93	35 645	200 810 847,62	1 001 968	260 387 429,98

(1) hors pièces de recouvrement égales à 100

(2) y compris les pièces de recouvrement égales à 100

Etat B18

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 075300

NOM DU POSTE COMPTABLE : DSFP AP-HP

ÉTABLISSEMENT: Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

COMPTE FINANCIER 2020

ETAT DE LA DETTE FINANCIERE A LONG ET MOYEN TERME

COMPTE	Balance de sortie 2019	EXERCICE 2020		Balance de sortie 2020
		Masses créditrices	Masses débitrices	
C/163 Emprunts obligataires	1 962 098 250,60	315 000 000,00	84 436 828,99	2 192 661 421,61
<i>C/ 1631 Emprunts obligataires remboursables in fine</i>	1 877 098 250,60	315 000 000,00	79 436 828,99	2 112 661 421,61
<i>C/ 1632 Opérations sur capital non échu des emprunts obligataires remboursables in fine - anticipation du remboursement en capital</i>	0,00			0,00
<i>C/ 1638 Autres emprunts obligataires</i>	85 000 000,00		5 000 000,00	80 000 000,00
C/164 Emprunts auprès des établissements de crédit	593 528 539,53	5 833 333,37	41 794 826,58	557 567 046,32
<i>C/ 1641 Emprunts en euros</i>	540 895 206,16		30 128 159,84	510 767 046,32
<i>C/ 1643 Emprunts en devises</i>	0,00			0,00
<i>C/ 1644 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie</i>	52 633 333,37	5 833 333,37	11 666 666,74	46 800 000,00
<i>C/ 1645 Remboursements temporaires sur emprunts auprès des établissements de crédit</i>	0,00			0,00
<i>C/ 16451 Remboursements temporaires sur emprunts en euros</i>	0,00			0,00
<i>C/ 16452 Remboursements temporaires sur emprunts en devises</i>	0,00			0,00
C/167 Emprunts assortis de conditions particulières	50 007 540,86	0,00	1 613 192,12	48 394 348,74
<i>C/ 1673 Prêts de l'Etat</i>	0,00			0,00
<i>C/ 1674 Avances remboursables du FMESPP</i>	0,00			0,00
<i>C/1675 Dettes - Partenariats public-privé</i>	50 007 540,86	0,00	1 613 192,12	48 394 348,74
<i>C/ 1676 Prêts des collectivités et établissements publics locaux</i>	0,00			0,00
<i>C/ 1677 Prêts des caisses d'assurance maladie</i>	0,00			0,00
<i>C/ 1678 Autres prêts assortis de conditions particulières</i>	0,00			0,00
C/168 Autres emprunts et dettes assimilées (sauf ICNE)	0,00			0,00
TOTAL	2 605 634 330,99	320 833 333,37	127 844 847,69	2 798 622 816,67
Remboursement du capital des emprunts in fine arrivés à échéance dans l'année (4) :		79 436 828,99		

(4) Montant calculé à partir de la formule suivante : (D1631-C1632)+D1632

Etat B18

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 075300

NOM DU POSTE COMPTABLE : DSFP AP-HP

ÉTABLISSEMENT: Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

COMPTE FINANCIER 2020

ETAT DE LA DETTE FINANCIERE A LONG ET MOYEN TERME

RECAPITULATIF PAR PRETEUR (hors emprunts obligataires in fine)

Prêteur	Encours au 31/12/2020
CALYON ABN AMRO	80 000 000,00
BNP-PARIBAS	11 250 000,00
CDC	91 645 544,31
SOCIETE GENERALE	176 000 000,00
CREDIT AGRICOLE IDF	4 686 622,10
CAISSE D'ÉPARGNE-CFF	103 020 833,32
DEXIA CLF	110 964 046,59
DEPFA	60 000 000,00
COFELYS services (contrat partenariat Public Privé Avicenne)	10 184 188,95
GENECOMI (Bail emphytéotique Hospitalier La Pitié)	38 210 159,79
TOTAUX	685 961 395,06

RECAPITULATIF PAR ligne obligataire (ventilation du compte 1631)

Prêteur	Prêteur	Encours au 31/12/2020	Durée résiduelle	Type d'indexation
EMTN SOUCHE 8	HSBC	128 000 000,00	0,87	Fixe
EMTN SOUCHE 9	HSBC	26 463 777,70	1,45	Variable
EMTN SOUCHE12	NATIXIS	70 000 000,00	4,62	Fixe
EMTN SOUCHE13	MERRILL LYNCH	50 000 000,00	7,67	Fixe
EMTN SOUCHE14	HSBC	55 658 627,09	6,73	Variable
EMTN SOUCHE15 - tranche 1	NATIXIS	64 300 000,00	5,61	Fixe
EMTN SOUCHE16	BARCLAYS	94 956 750,00	6,78	Fixe
EMTN SOUCHE17	BNP-PARIBAS	27 000 000,00	10,88	Fixe
EMTN SOUCHE15 - tranche 2	NATIXIS	51 131 279,56	5,61	Fixe
EMTN SOUCHE18	BNP-PARIBAS	25 000 000,00	11,02	Fixe
EMTN SOUCHE19	NATIXIS	60 650 987,26	3,22	Variable
EMTN SOUCHE20	BRED	70 000 000,00	1,94	Variable
EMTN SOUCHE21	SG	80 000 000,00	8,81	Fixe
EMTN SOUCHE22	SG	70 000 000,00	9,81	Fixe
EMTN SOUCHE23	BRED	50 000 000,00	2,92	Variable

Etat B18

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 075300

NOM DU POSTE COMPTABLE : DSFP AP-HP

ÉTABLISSEMENT: Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

COMPTE FINANCIER 2020

ETAT DE LA DETTE FINANCIERE A LONG ET MOYEN TERME

EMTN SOUCHE24	GFI	40 000 000,00	1,93	Fixe
EMTN SOUCHE25	GOLDMAN-SACHS	30 000 000,00	15,46	Fixe
EMTN SOUCHE26	BRED	30 000 000,00	3,5	Fixe
EMTN SOUCHE27 - tranche 1	BRED	10 000 000,00	4,57	Fixe
EMTN SOUCHE27 - tranche 2	BRED	10 000 000,00	4,57	Fixe
EMTN SOUCHE27 - tranche 3	BRED	15 000 000,00	4,57	Fixe
EMTN SOUCHE28	SG	15 000 000,00	4,79	Fixe
EMTN SOUCHE29	COMMERZBANK	50 000 000,00	7,9	Fixe
EMTN SOUCHE30	COMMERZBANK	30 000 000,00	11,58	Fixe
EMTN SOUCHE31 - tranche 1	HSBC	30 000 000,00	21,62	Fixe
EMTN SOUCHE31 - tranche 2	JEFFERIES	5 000 000,00	21,62	Fixe
EMTN SOUCHE32	ABN AMRO	35 000 000,00	18,49	Fixe
EMTN SOUCHE33 - tranche 1	ABN AMRO	36 000 000,00	12,82	Fixe
EMTN SOUCHE34	MERRILL LYNCH	30 000 000,00	22,89	Fixe
EMTN SOUCHE35	ABN AMRO	27 500 000,00	20,92	Fixe
EMTN SOUCHE36	BNP-PARIBAS	40 000 000,00	27,26	Fixe
EMTN SOUCHE37	HSBC	80 000 000,00	27,29	Fixe
EMTN SOUCHE33 - tranche 2	ABN AMRO	40 000 000,00	12,82	Fixe
EMTN SOUCHE38	COMMERZBANK	27 000 000,00	25,99	Fixe
EMTN SOUCHE39	SG	100 000 000,00	13,41	Fixe
EMTN SOUCHE40	CACIB	27 000 000,00	28,29	Fixe
EMTN SOUCHE41	CACIB	60 000 000,00	23,37	Fixe
EMTN SOUCHE42	BRED	20 000 000,00	8,4	Fixe
EMTN SOUCHE43 - tranche 1	BRED	30 000 000,00	10,4	Fixe
EMTN SOUCHE43 - tranche 2	BRED	17 000 000,00	10,4	Fixe
EMTN SOUCHE44	BRED	35 000 000,00	2,99	Fixe
EMTN SOUCHE45	UNICREDIT	5 000 000,00	8,3	Fixe
EMTN SOUCHE43-3	BRED	10 000 000,00	10,4	Fixe
EMTN SOUCHE46	SG	40 000 000,00	24,31	Fixe
EMTN SOUCHE47	SG	30 000 000,00	26,31	Fixe
EMTN SOUCHE48	SG	30 000 000,00	29,31	Fixe
EMTN SOUCHE39-2	SG	10 000 000,00	13,41	Fixe
EMTN SOUCHE49	ABN AMRO	35 000 000,00	18,93	Fixe
EMTN SOUCHE43-4	TSAF OTC	5 000 000,00	10,4	Fixe
EMTN SOUCHE50	BNP	50 000 000,00	9,47	Fixe

Etat B18

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 075300

NOM DU POSTE COMPTABLE : DSFP AP-HP

ÉTABLISSEMENT: Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

COMPTE FINANCIER 2020

ETAT DE LA DETTE FINANCIERE A LONG ET MOYEN TERME

EMTN SOUCHE51	JEFFERIES	20 000 000,00	19,56	Fixe
EMTN SOUCHE28-2	DEUTSCHE BANK	10 000 000,00	4,79	Fixe
EMTN SOUCHE52	DEUTSCHE BANK	25 000 000,00	21,59	Fixe
EMTN SOUCHE53	JEFFERIES	50 000 000,00	19,76	Fixe
TOTAL c/1631		2 112 661 421,61		

Etat B18**N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 075300****NOM DU POSTE COMPTABLE : DSFP AP-HP****ÉTABLISSEMENT: Assistance Publique - Hôpitaux de Paris****COMPTE FINANCIER 2020****ETAT DE LA DETTE FINANCIERE A LONG ET MOYEN TERME****ET LONG TERME EXISTANT AU 31/12/2020**

Exercice	Remboursement en capital	Capital restant dû
2021	158 813 092,67	2 639 809 724,00
2022	167 391 602,71	2 472 418 121,29
2023	169 484 612,79	2 302 933 508,50
2024	173 062 864,60	2 129 870 643,90
2025	182 553 755,71	1 947 316 888,19
2026	174 115 571,49	1 773 201 316,70
2027	170 675 233,19	1 602 526 083,51
2028	166 967 040,99	1 435 559 042,52
2029	175 280 478,63	1 260 278 563,89
2030	170 410 332,68	1 089 868 231,21
2031	109 535 590,52	980 332 640,69
2032	75 660 789,63	904 671 851,06
2033	96 799 774,63	807 872 076,43
2034	124 885 017,93	682 987 058,50
2035	13 232 322,50	669 754 736,00
2036	42 900 520,38	626 854 215,62
2037	7 291 298,95	619 562 916,67
2038	6 545 229,07	613 017 687,60
2039	76 386 830,30	536 630 857,30
2040	76 523 885,38	460 106 971,92
2041	34 169 698,81	425 937 273,11

Etat B19

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 075300

NOM DU POSTE COMPTABLE : DSFP AP-HP

ÉTABLISSEMENT: Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

COMPTE FINANCIER 2020

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR L'ETAT DE LA DETTE FINANCIERE

A LONG ET MOYEN TERME [Caractéristiques générales]

Indiquer le détail par contrat

	CARACTERISTIQUES GENERALES A L'ORIGINE DU CONTRAT							
	numéro de contrat	établissement de crédit	date de signature du contrat	date de consolidation du prêt	date d'échéance du prêt	montant nominal contractuel	type de taux (F, V ou C)	formule de calcul du taux d'intérêt initial
				1			2	3
C/163 Emprunts obligataires								
C/1631 Emprunts obligataires remboursables in fine								
EMTN SOUCHE 8	10009EMTN8	HSBC	03/11/2008	12/11/2008	12/11/2021	128 000 000,00	F	
EMTN SOUCHE 9	10010EMTN9	HSBC	28/05/2009	15/06/2009	15/06/2022	26 463 777,70	V	Euribor 6M+0,75%
EMTN SOUCHE10	10011EMTN10	HSBC	09/06/2009	25/06/2009	25/06/2020	36 603 221,08	V	Euribor 6M+0,71%
EMTN SOUCHE11	10012EMTN11	BNP-PARIBAS	21/08/2009	16/09/2009	16/09/2020	42 833 607,91	V	Euribor 6M+0,55%
EMTN SOUCHE12	10013EMTN12	NATIXIS	11/08/2010	13/08/2010	13/08/2025	70 000 000,00	F	
EMTN SOUCHE13	10014EMTN13	MERRILL LYNCH	03/09/2010	03/09/2010	01/09/2028	50 000 000,00	F	
EMTN SOUCHE14	10015EMTN14	HSBC	02/09/2010	24/09/2010	24/09/2027	55 658 627,09	V	Euribor 6M+0,54%
EMTN SOUCHE15-tranche n°1	10016EMTN15-1	NATIXIS	09/08/2011	09/08/2011	09/08/2026	64 300 000,00	F	
EMTN SOUCHE16	10017EMTN16	BARCLAYS	30/09/2011	12/10/2011	12/10/2027	94 956 750,00	F	
EMTN SOUCHE17	10018EMTN17	BNP-PARIBAS	07/11/2011	09/11/2011	17/11/2031	27 000 000,00	F	
EMTN SOUCHE15-tranche n°2	10016EMTN15-2	NATIXIS	18/11/2011	16/12/2011	09/08/2026	51 131 279,56	F	
EMTN SOUCHE18	10019EMTN18	BNP-PARIBAS	03/01/2012	05/01/2012	05/01/2032	25 000 000,00	F	
EMTN SOUCHE19	10020EMTN19	NATIXIS	08/03/2012	19/03/2012	19/03/2024	60 650 987,26	V	Euribor 3M+1,4%
EMTN SOUCHE20	10021EMTN20	BRED	10/12/2014	10/12/2014	10/12/2022	70 000 000,00	V	Euribor 3M+0,36%
EMTN SOUCHE21	10022EMTN21	SG	20/10/2015	22/10/2015	22/10/2029	80 000 000,00	F	
EMTN SOUCHE22	10023EMTN22	SG	20/10/2015	22/10/2015	22/10/2030	70 000 000,00	F	
EMTN SOUCHE23	10024EMTN23	BRED	20/11/2015	30/11/2015	30/11/2023	50 000 000,00	V	Euribor 3M+0,30%
EMTN SOUCHE24	10025EMTN24	GFI	30/11/2015	03/12/2015	05/12/2022	40 000 000,00	F	
EMTN SOUCHE25	10026EMTN25	GOLDMAN-SACHS	13/06/2016	13/06/2016	13/06/2036	30 000 000,00	F	
EMTN SOUCHE26	10027EMTN26	BRED	29/06/2016	29/06/2016	29/06/2024	30 000 000,00	F	
EMTN SOUCHE27- tranche 1	10028EMTN27	BRED	27/07/2016	27/07/2016	27/07/2025	10 000 000,00	F	
EMTN SOUCHE27- tranche 2	10028EMTN27	BRED	13/10/2016	27/07/2016	27/07/2025	10 000 000,00	F	
EMTN SOUCHE27- tranche 3	10028EMTN27	BRED	26/10/2016	27/07/2016	27/07/2025	15 000 000,00	F	
EMTN SOUCHE28-tranche 1	10029EMTN28-1	SG	13/10/2016	13/10/2016	13/10/2025	15 000 000,00	F	
EMTN SOUCHE29	10030EMTN29	COMMERZBANK	22/11/2016	22/11/2016	22/11/2028	50 000 000,00	F	
EMTN SOUCHE30	10031EMTN30	COMMERZBANK	17/07/2017	25/07/2017	26/07/2032	30 000 000,00	F	
EMTN SOUCHE31- tranche 1	10032EMTN31-1	HSBC	09/08/2017	11/08/2017	11/08/2042	30 000 000,00	F	
EMTN SOUCHE31- tranche 2	10032EMTN31-2	JEFFERIES	11/10/2017	25/10/2017	11/08/2042	5 000 000,00	F	
EMTN SOUCHE32	10033EMTN32	ABN-AMRO	26/09/2017	13/10/2017	25/06/2039	35 000 000,00	F	

Etat B19

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 075300

NOM DU POSTE COMPTABLE : DSFP AP-HP

ÉTABLISSEMENT: Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

COMPTE FINANCIER 2020

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR L'ETAT DE LA DETTE FINANCIERE

A LONG ET MOYEN TERME [Caractéristiques générales]

EMTN SOUCHE33 - tranche 1	10034EMTN33-1	ABN-AMRO	17/10/2017	25/10/2017	25/10/2033	36 000 000,00	F	
EMTN SOUCHE34	10035EMTN34	MERRILL LYNCH	15/11/2017	17/11/2017	17/11/2043	30 000 000,00	F	
EMTN SOUCHE35	10036EMTN35	ABN-AMRO	25/11/2017	27/11/2017	27/11/2041	27 500 000,00	F	
EMTN SOUCHE36	10037EMTN36	BNP-PARIBAS	23/03/2018	29/03/2018	30/03/2048	40 000 000,00	F	
EMTN SOUCHE37	10038EMTN37	HSBC	06/04/2018	10/04/2018	10/04/2048	80 000 000,00	F	
EMTN SOUCHE33 - tranche 2	10034EMTN33-2	ABN-AMRO	26/11/2018	25/10/2018	25/10/2033	40 000 000,00	F	
EMTN SOUCHE38	10039EMTN38	COMMERZBANK	13/12/2018	21/12/2018	21/12/2046	27 000 000,00	F	
EMTN SOUCHE39 - tranche 1	10040EMTN39-1	SG	01/04/2019	25/04/2019	25/05/2034	100 000 000,00	F	
EMTN SOUCHE40	10041EMTN40	CACIB	02/04/2019	10/04/2019	10/04/2049	27 000 000,00	F	
EMTN SOUCHE41	10042EMTN41	CACIB	29/04/2019	09/05/2019	09/05/2044	60 000 000,00	F	
EMTN SOUCHE42	10043EMTN42	BRED	22/05/2019	29/05/2019	25/05/2029	20 000 000,00	F	
EMTN SOUCHE43 - tranche 1	10044EMTN43-1	BRED	29/05/2019	07/06/2019	25/05/2031	30 000 000,00	F	
EMTN SOUCHE43 - tranche 2	10044EMTN43-2	BRED	10/10/2019	21/10/2019	25/05/2031	17 000 000,00	F	
EMTN SOUCHE44	10045EMTN44	BRED	03/07/2019	12/07/2019	28/12/2023	35 000 000,00	F	
EMTN SOUCHE45	10046EMTN45	UNICREDIT	08/10/2019	18/10/2019	18/04/2029	5 000 000,00	F	
EMTN SOUCHE43 - tranche 3	10044EMTN43-3	BRED	06/04/2020	14/04/2020	25/05/2031	10 000 000,00	F	
EMTN SOUCHE46	10047EMTN46	SG	07/04/2020	16/04/2020	16/04/2045	40 000 000,00	F	
EMTN SOUCHE47	10048EMTN47	SG	07/04/2020	16/04/2020	16/04/2047	30 000 000,00	F	
EMTN SOUCHE48	10049EMTN48	SG	07/04/2020	16/04/2020	16/04/2050	30 000 000,00	F	
EMTN SOUCHE39 - tranche 2	10040EMTN39-2	SG	08/04/2020	17/04/2020	25/05/2034	10 000 000,00	F	
EMTN SOUCHE49	10050EMTN49	ABN AMRO	20/05/2020	03/06/2020	30/11/2039	35 000 000,00	F	
EMTN SOUCHE43 - tranche 4	10044EMTN43-4	TSAF OTC	03/06/2020	15/06/2020	25/05/2031	5 000 000,00	F	
EMTN SOUCHE50	10051EMTN50	BNP	11/06/2020	18/06/2020	18/06/2030	50 000 000,00	F	
EMTN SOUCHE51	10052EMTN51	JEFFERIES	03/07/2020	17/07/2020	17/07/2040	20 000 000,00	F	
EMTN SOUCHE28 - tranche 2	10029EMTN28-2	DEUTSCHE BANK	07/07/2020	17/07/2020	13/10/2025	10 000 000,00	F	
EMTN SOUCHE52	10053EMTN52	DEUTSCHE BANK	21/07/2020	30/07/2020	30/07/2042	25 000 000,00	F	
EMTN SOUCHE53	10054EMTN53	JEFFERIES	16/09/2020	30/09/2020	30/09/2040	50 000 000,00	F	
		cte 1631+1632				2 192 098 250,60		
C/1638 Autres emprunts obligataires								
EMTN SOUCHE01	10002EMTN1	ABN-AMRO+CALYON	07/12/2006	22/12/2006	22/12/2036	150 000 000,00	F	
		cte 1638				150 000 000,00		
		TOTAL CTE 163				2 342 098 250,60		
C/164 Emprunts auprès des établissements de crédit								
C/ 1641 Emprunts en euros								
Contrat initial de 104,684 M€-DEXIA-CLF	20015DEXIA	DEXIA-CLF	25/06/2005	01/07/2007	01/07/20	104 684 698,39	V	<i>Euribor 3M+0,02%</i>
Contrat initial de 23,3 M€-La Banque Postale	20035LBP	DEXIA-CLF	14/12/2017	27/12/2017	01/01/38	23 300 000,00	F	

Etat B19

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 075300

NOM DU POSTE COMPTABLE : DSFP AP-HP

ÉTABLISSEMENT: Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

COMPTE FINANCIER 2020

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR L'ETAT DE LA DETTE FINANCIERE

A LONG ET MOYEN TERME [Caractéristiques générales]

Contrat initial de 50 M€-La Banque Postale	20037LBP	DEXIA-CLF	20/12/2018	31/12/2018	01/10/33	50 000 000,00	F	
Contrat initial de 60 M€ DEPFA ACS BANK	20009DEPFA	DEPFA	28/09/2004	05/10/2004	07/10/24	60 000 000,00	F	
Contrat initial de 50 M€ S. G	20019SOCGEN	SG	22/06/2009	15/07/2009	16/07/29	50 000 000,00	F	
Contrat initial de 30 M€ S. G	20020SOCGEN	SG	27/07/2009	27/07/2009	27/07/25	30 000 000,00	F	
Contrat initial de 36 M€ S. G	20021SOCGEN	SG	27/07/2009	27/07/2009	27/07/26	36 000 000,00	F	
Contrat initial de 60 M€ S. G	20023SOCGEN	SG	14/10/2009	05/11/2009	05/11/23	60 000 000,00	V	Taux de swap+0,48%
Contrat initial de 19,750 M€-CDC	20024CDC	CDC	18/11/2009	25/11/2010	01/12/43	19 750 000,00	F	Livret A + 1%
Contrat initial de 91,5 M€-CDC	20032CDC	CDC	18/11/2011	25/11/2011	25/11/41	91 500 000,00	F	
Contrat initial de 8,6 m€ -CDC	20033CDC	CDC	28/12/2016	28/12/2016	28/12/36	8 600 000,00	F	
Contrat initial de 6 m€ -CDC	20034CDC	CDC	28/12/2016	28/12/2016	28/12/36	6 000 000,00	F	
Contrat initial de 30 M€-BNP-PARIBAS	20029BNP	BNP-PARIBAS	14/12/2010	15/12/2010	15/12/26	30 000 000,00	V	euribor 3 mois+0,49%
Contrat initial de 30 M€-Caisse d'Epargne	20027CEIDF	Caisse d'Epargne IDF	06/07/2010	05/08/2010	05/08/30	30 000 000,00	F	
Contrat initial de 105 M€-Caisse d'Epargne: CE-CFF	20030CECFF-EX 30007CECFF	CE-CFF	05/01/2011	05/01/2011	05/01/23	105 000 000,00	F	
Contrat initial de 40 M€-Caisse d'Epargne	20036CEIDF	CE-CFF	14/12/2018	21/12/2018	21/12/33	40 000 000,00	F	
Contrat initial de 20 M€-Caisse d'Epargne	20038CEIDF	CE-CFF	16/09/2019	04/12/2019	04/12/34	20 000 000,00	F	
Contrat initial de 10 M€-CRCA	20031CAIDF	Crédit Agricole IDF	26/10/2011	28/10/2011	28/10/26	10 000 000,00	F	
		TOTAL CTE 1641				774 834 698,39		
C/ 1644 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie cte 16441: Opérations afférentes à l'emprunt								
Contrat CLTR Initial de 70 m€ SG	30004SOCGEN	SG	23/12/2005	23/12/2005	23/12/2020	70 000 000,00	V	
Contrat CLTR Initial de 75 m€ DEXIA-CLF	30006DEXIA	DEXIA-CLF	18/12/2007	18/12/2007	27/12/2028	75 000 000,00	V	
		TOTAL CTE 1644				145 000 000,00		
		TOTAL CTE 164				919 834 698,39		
C/167 Emprunts assortis de conditions particulières C/ 1673 Prêts de l'Etat C/ 1674 Avances remboursables du FMESPP C/ 1675 Dettes - Partenariats public- privé								
COFELYS services (contrat partenariat Public Privé Avicenne)	PPP	COFELYS	11/08/2014	11/08/2014	30/06/2035	13 250 398,06	F	
GENECOMI (Bail emphytéotique Hospitalier La pitié)	BEH	GENECOMI	25/11/2013	25/11/2013	25/11/2041	45 006 190,38	F	
C/ 1676 Prêts des collectivités et établissements publics locaux C/ 1677 Prêts des caisses d'assurance maladie C/ 1678 Autres prêts assortis de conditions particulières								
		TOTAL CTE 167				58 256 588,44		
C/168 Autres emprunts et dettes assimilées (hors ICNE)						-		

Etat B19

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 075300

NOM DU POSTE COMPTABLE : DSFP AP-HP

ÉTABLISSEMENT: Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

COMPTE FINANCIER 2020

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR L'ETAT DE LA DETTE FINANCIERE

A LONG ET MOYEN TERME [Caractéristiques générales]

							3 320 189 537,43		
--	--	--	--	--	--	--	-------------------------	--	--

1 : date à partir de laquelle les fonds sont amortis

2 : F : fixe ; V : variable ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en points de pourcentage)

3 : indiquer la formule entière de calcul du taux d'intérêt lorsque celui-ci est complexe, ou, en l'absence de taux d'intérêt complexe, la référence fixe ou variable du taux d'interêt à l'origine du contrat (ex. Euribor 3 mois)

4 : pour la première échéance payée , indiquer le taux d'intérêt en pourcentage

5 : in fine F, progressif P, amortissements constants AC, dégressif D, variable V

6 : A annuel T trimestriel M mensuel S semestriel

7 : date de la première échéance payée sur la phase structurée

8 : date de la dernière échéance payée sur la phase structurée

9 : indiquer la formule entière du calcul du taux en phase structurée

10 : pour la dernière échéance payée sur l'exercice N, indiquer F : fixe ; V : variable ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en points d

11 : pour la dernière échéance payée sur l'exercice N, indiquer la formule entière de calcul du taux d'intérêt lorsque celui-ci est complexe, ou, en l'absence de taux d'intérêt complexe, la référence fixe ou variable du taux d'interêt

12 : pour la dernière échéance payée sur l'exercice N, indiquer le taux en pourcentage

13 : si l'emprunt fait l'objet d'une opération de couverture, il convient de compléter les tableaux sur les opérations de couverture

Etat B19

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 075300

NOM DU POSTE COMPTABLE : DSFP AP-HP

ÉTABLISSEMENT: Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

COMPTE FINANCIER 2020

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR L'ETAT DE LA DETTE FINANCIERE

A LONG ET MOYEN TERME [Caractéristiques générales]

Indiquer le détail par contrat

							NIVEAU DE RISQUE (Charte "Gissler")		Annuité de l'exercice	
	numéro de contrat	taux d'intérêt initial	taux actuariel initial	devise	modalités de remboursement du capital	périodicité de remboursement du capital	niveau de risque de l'indice (chiffre)	niveau de risque de la structure (lettre)	Échéance de l'exercice - partie capital	Échéance de l'exercice - partie intérêt
		4			5	6				
C/163 Emprunts obligataires										
C/1631 Emprunts obligataires remboursables in fine										
EMTN SOUCHE 8	10009EMTN8	4,920%		EURO	F	IN FINE	1	A		6 297 600,00
EMTN SOUCHE 9	10010EMTN9	2,234%		EURO	F	IN FINE	1	A		131 128,75
EMTN SOUCHE10	10011EMTN10	2,126%		EURO	F	IN FINE	1	A	36 603 221,08	68 276,19
EMTN SOUCHE11	10012EMTN11	1,590%		EURO	F	IN FINE	1	A	42 833 607,91	53 299,28
EMTN SOUCHE12	10013EMTN12	3,875%		EURO	F	IN FINE	1	A		2 712 500,00
EMTN SOUCHE13	10014EMTN13	3,880%		EURO	F	IN FINE	1	A		1 940 000,00
EMTN SOUCHE14	10015EMTN14	1,678%		EURO	F	IN FINE	1	A		115 788,50
EMTN SOUCHE15-tranche n°1	10016EMTN15-1	4,100%		EURO	F	IN FINE	1	A		2 636 300,00
EMTN SOUCHE16	10017EMTN16	3,710%		EURO	F	IN FINE	1	A		3 503 323,78
EMTN SOUCHE17	10018EMTN17	4,150%		EURO	F	IN FINE	1	A		1 120 500,00
EMTN SOUCHE15-tranche n°2	10016EMTN15-2	4,280%		EURO	F	IN FINE	1	A		2 188 418,77
EMTN SOUCHE18	10019EMTN18	4,100%		EURO	F	IN FINE	1	A		1 025 000,00
EMTN SOUCHE19	10020EMTN19	2,252%		EURO	F	IN FINE	1	A		603 896,82
EMTN SOUCHE20	10021EMTN20	0,442%		EURO	F	IN FINE	1	A		0,00
EMTN SOUCHE21	10022EMTN21	1,630%		EURO	F	IN FINE	1	A		1 304 000,00
EMTN SOUCHE22	10023EMTN22	1,730%		EURO	F	IN FINE	1	A		1 211 000,00
EMTN SOUCHE23	10024EMTN23	0,191%		EURO	F	IN FINE	1	A		2 611,11
EMTN SOUCHE24	10025EMTN24	0,6225%		EURO	F	IN FINE	1	A		249 000,00
EMTN SOUCHE25	10026EMTN25	1,550%		EURO	F	IN FINE	1	A		465 000,00
EMTN SOUCHE26	10027EMTN26	0,425%		EURO	F	IN FINE	1	A		127 500,00
EMTN SOUCHE27- tranche 1	10028EMTN27	0,292%		EURO	F	IN FINE	1	A		29 040,44
EMTN SOUCHE27- tranche 2	10028EMTN27	0,292%		EURO	F	IN FINE	1	A		29 040,44
EMTN SOUCHE27- tranche 3	10028EMTN27	0,292%		EURO	F	IN FINE	1	A		43 560,65
EMTN SOUCHE28-tranche 1	10029EMTN28-1	0,310%		EURO	F	IN FINE	1	A		46 500,00
EMTN SOUCHE29	10030EMTN29	0,860%		EURO	F	IN FINE	1	A		430 000,00
EMTN SOUCHE30	10031EMTN30	1,550%		EURO	F	IN FINE	1	A		465 000,00
EMTN SOUCHE31- tranche 1	10032EMTN31-1	1,987%		EURO	F	IN FINE	1	A		596 100,00
EMTN SOUCHE31- tranche 2	10032EMTN31-2	1,987%		EURO	F	IN FINE	1	A		99 350,00
EMTN SOUCHE32	10033EMTN32	1,750%		EURO	F	IN FINE	1	A		612 500,00

Etat B19

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 075300

NOM DU POSTE COMPTABLE : DSFP AP-HP

ÉTABLISSEMENT: Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

COMPTE FINANCIER 2020

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR L'ETAT DE LA DETTE FINANCIERE

A LONG ET MOYEN TERME [Caractéristiques générales]

EMTN SOUCHE33 - tranche 1	10034EMTN33-1	1,375%		EURO	F	IN FINE	1	A		495 000,00
EMTN SOUCHE34	10035EMTN34	1,810%		EURO	F	IN FINE	1	A		543 000,00
EMTN SOUCHE35	10036EMTN35	1,750%		EURO	F	IN FINE	1	A		481 250,00
EMTN SOUCHE36	10037EMTN36	1,795%		EURO	F	IN FINE	1	A		718 000,00
EMTN SOUCHE37	10038EMTN37	1,800%		EURO	F	IN FINE	1	A		1 440 000,00
EMTN SOUCHE33 - tranche 2	10034EMTN33-2	1,375%		EURO	F	IN FINE	1	A		550 000,00
EMTN SOUCHE38	10039EMTN38	1,850%		EURO	F	IN FINE	1	A		499 500,00
EMTN SOUCHE39 - tranche 1	10040EMTN39-1	1,091%		EURO	F	IN FINE	1	A		1 180 671,23
EMTN SOUCHE40	10041EMTN40	1,665%		EURO	F	IN FINE	1	A		449 550,00
EMTN SOUCHE41	10042EMTN41	1,502%		EURO	F	IN FINE	1	A		901 200,00
EMTN SOUCHE42	10043EMTN42	0,580%		EURO	F	IN FINE	1	A		114 800,00
EMTN SOUCHE43 - tranche 1	10044EMTN43-1	0,6825%		EURO	F	IN FINE	1	A		197 478,00
EMTN SOUCHE43 - tranche 2	10044EMTN43-2	0,6825%		EURO	F	IN FINE	1	A		111 904,20
EMTN SOUCHE44	10045EMTN44	0,000%		EURO	F	IN FINE	1	A		0,00
EMTN SOUCHE45	10046EMTN45	0,000%		EURO	F	IN FINE	1	A		0,00
EMTN SOUCHE43 - tranche 3	10044EMTN43-3	0,6825%		EURO	F	IN FINE	1	A		65 826,00
EMTN SOUCHE46	10047EMTN46	1,073%		EURO	F	IN FINE	1	A		0,00
EMTN SOUCHE47	10048EMTN47	1,125%		EURO	F	IN FINE	1	A		0,00
EMTN SOUCHE48	10049EMTN48	1,183%		EURO	F	IN FINE	1	A		0,00
EMTN SOUCHE39 - tranche 2	10040EMTN39-2	1,091%		EURO	F	IN FINE	1	A		118 067,12
EMTN SOUCHE49	10050EMTN49	0,750%		EURO	F	IN FINE	1	A		129 451,00
EMTN SOUCHE43 - tranche 4	10044EMTN43-4	0,6825%		EURO	F	IN FINE	1	A		0,00
EMTN SOUCHE50	10051EMTN50	0,286%		EURO	F	IN FINE	1	A		0,00
EMTN SOUCHE51	10052EMTN51	0,647%		EURO	F	IN FINE	1	A		0,00
EMTN SOUCHE28 - tranche 2	10029EMTN28-2	0,310%		EURO	F	IN FINE	1	A		31 000,00
EMTN SOUCHE52	10053EMTN52	0,630%		EURO	F	IN FINE	1	A		0,00
EMTN SOUCHE53	10054EMTN53	0,490%		EURO	F	IN FINE	1	A		0,00
									79 436 828,99	36 132 932,28
C/1638 Autres emprunts obligataires										
EMTN SOUCHE01	10002EMTN1	3,975%		EURO	AC	A	1	A	5 000 000,00	3 378 750,00
									5 000 000,00	3 378 750,00
									84 436 828,99	39 511 682,28
C/164 Emprunts auprès des établissements de crédit										
C/ 1641 Emprunts en euros										
Contrat initial de 104,684 M€-DEXIA-CLF	20015DEXIA	2,124%		EURO	AC	T	1	A	6 039 501,70	0,00
Contrat initial de 23,3 M€-La Banque Postale	20035LBP	1,320%		EURO	AC	T	1	A	1 165 000,00	274 881,76

Etat B19

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 075300

NOM DU POSTE COMPTABLE : DSFP AP-HP

ÉTABLISSEMENT: Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

COMPTE FINANCIER 2020

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR L'ETAT DE LA DETTE FINANCIERE

A LONG ET MOYEN TERME [Caractéristiques générales]

Indiquer le détail par contrat

	CARACTERISTIQUES GENERALES DU CONTRAT AU 31/12/2020					
	numéro de contrat	type de taux (F, V ou C)	formule de calcul du taux d'intérêt	taux d'intérêt	couverture ? (si oui, indiquer le montant couvert)	capital restant dû au 31/12/2019
		10	11	12	13	
C/163 Emprunts obligataires						
C/1631 Emprunts obligataires remboursables in fine						
EMTN SOUCHE 8	10009EMTN8	F	F	4,920%		128 000 000,00
EMTN SOUCHE 9	10010EMTN9	V	Euribor 6M+0,75%	0,567%		26 463 777,70
EMTN SOUCHE10	10011EMTN10	V	Euribor 6M+0,71%	0,371%		0,00
EMTN SOUCHE11	10012EMTN11	V	Euribor 6M+0,55%	0,103%		0,00
EMTN SOUCHE12	10013EMTN12	F	F	3,875%	70 000 000,00	70 000 000,00
EMTN SOUCHE13	10014EMTN13	F	F	3,880%		50 000 000,00
EMTN SOUCHE14	10015EMTN14	V	Euribor 6M+0,54%	0,227%		55 658 627,09
EMTN SOUCHE15-tranche n°1	10016EMTN15-1	F	F	4,100%		64 300 000,00
EMTN SOUCHE16	10017EMTN16	F	F	3,710%		94 956 750,00
EMTN SOUCHE17	10018EMTN17	F	F	4,150%		27 000 000,00
EMTN SOUCHE15-tranche n°2	10016EMTN15-2	F	F	4,280%		51 131 279,56
EMTN SOUCHE18	10019EMTN18	F	F	4,100%	25 000 000,00	25 000 000,00
EMTN SOUCHE19	10020EMTN19	V	Euribor 3M+1,4%	0,8990%	60 650 987,26	60 650 987,26
EMTN SOUCHE20	10021EMTN20	V	Euribor 3M+0,36%	0,0000%		70 000 000,00
EMTN SOUCHE21	10022EMTN21	F	F	1,630%		80 000 000,00
EMTN SOUCHE22	10023EMTN22	F	F	1,730%		70 000 000,00
EMTN SOUCHE23	10024EMTN23	V	Euribor 3M+0,30%	0,000%		50 000 000,00
EMTN SOUCHE24	10025EMTN24	F	F	0,6225%	40 000 000,00	40 000 000,00
EMTN SOUCHE25	10026EMTN25	F	F	1,550%		30 000 000,00
EMTN SOUCHE26	10027EMTN26	F	F	0,425%		30 000 000,00
EMTN SOUCHE27- tranche 1	10028EMTN27	F	F	0,292%	35 000 000,00	10 000 000,00
EMTN SOUCHE27- tranche 2	10028EMTN27	F	F	0,292%		10 000 000,00
EMTN SOUCHE27- tranche 3	10028EMTN27	F	F	0,292%		15 000 000,00
EMTN SOUCHE28-tranche 1	10029EMTN28-1	F	F	0,310%		15 000 000,00
EMTN SOUCHE29	10030EMTN29	F	F	0,860%		50 000 000,00
EMTN SOUCHE30	10031EMTN30	F	F	1,550%		30 000 000,00
EMTN SOUCHE31- tranche 1	10032EMTN31-1	F	F	1,987%		30 000 000,00
EMTN SOUCHE31- tranche 2	10032EMTN31-2	F	F	1,987%		5 000 000,00
EMTN SOUCHE32	10033EMTN32	F	F	1,750%		35 000 000,00

Etat B19

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 075300

NOM DU POSTE COMPTABLE : DSFP AP-HP

ÉTABLISSEMENT: Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

COMPTE FINANCIER 2020

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR L'ETAT DE LA DETTE FINANCIERE

A LONG ET MOYEN TERME [Caractéristiques générales]

EMTN SOUCHE33 - tranche 1	10034EMTN33-1	F	F	1,375%		36 000 000,00	36 000 000,00
EMTN SOUCHE34	10035EMTN34	F	F	1,810%		30 000 000,00	30 000 000,00
EMTN SOUCHE35	10036EMTN35	F	F	1,750%		27 500 000,00	27 500 000,00
EMTN SOUCHE36	10037EMTN36	F	F	1,795%		40 000 000,00	40 000 000,00
EMTN SOUCHE37	10038EMTN37	F	F	1,800%		80 000 000,00	80 000 000,00
EMTN SOUCHE33 - tranche 2	10034EMTN33-2	F	F	1,375%		40 000 000,00	40 000 000,00
EMTN SOUCHE38	10039EMTN38	F	F	1,850%		27 000 000,00	27 000 000,00
EMTN SOUCHE39 - tranche 1	10040EMTN39-1	F	F	1,091%		100 000 000,00	100 000 000,00
EMTN SOUCHE40	10041EMTN40	F	F	1,665%		27 000 000,00	27 000 000,00
EMTN SOUCHE41	10042EMTN41	F	F	1,502%		60 000 000,00	60 000 000,00
EMTN SOUCHE42	10043EMTN42	F	F	0,580%		20 000 000,00	20 000 000,00
EMTN SOUCHE43 - tranche 1	10044EMTN43-1	F	F	0,6825%		30 000 000,00	30 000 000,00
EMTN SOUCHE43 - tranche 2	10044EMTN43-2	F	F	0,6825%		17 000 000,00	17 000 000,00
EMTN SOUCHE44	10045EMTN44	F	F	0,000%		35 000 000,00	35 000 000,00
EMTN SOUCHE45	10046EMTN45	F	F	0,000%		5 000 000,00	5 000 000,00
EMTN SOUCHE43 - tranche 3	10044EMTN43-3	F	F	0,6825%		10 000 000,00	-
EMTN SOUCHE46	10047EMTN46	F	F	1,073%		40 000 000,00	-
EMTN SOUCHE47	10048EMTN47	F	F	1,125%		30 000 000,00	-
EMTN SOUCHE48	10049EMTN48	F	F	1,183%		30 000 000,00	-
EMTN SOUCHE39 - tranche 2	10040EMTN39-2	F	F	1,091%		10 000 000,00	-
EMTN SOUCHE49	10050EMTN49	F	F	0,750%		35 000 000,00	-
EMTN SOUCHE43 - tranche 4	10044EMTN43-4	F	F	0,6825%		5 000 000,00	-
EMTN SOUCHE50	10051EMTN50	F	F	0,286%		50 000 000,00	-
EMTN SOUCHE51	10052EMTN51	F	F	0,647%		20 000 000,00	-
EMTN SOUCHE28 - tranche 2	10029EMTN28-2	F	F	0,310%		10 000 000,00	-
EMTN SOUCHE52	10053EMTN52	F	F	0,630%		25 000 000,00	-
EMTN SOUCHE53	10054EMTN53	F	F	0,490%		50 000 000,00	-
						230 650 987,26	2 112 661 421,61
							1 877 098 250,60
C/1638 Autres emprunts obligataires							
EMTN SOUCHE01	10002EMTN1	F	F	3,975%		80 000 000,00	85 000 000,00
						80 000 000,00	85 000 000,00
						230 650 987,26	2 192 661 421,61
							1 962 098 250,60
C/164 Emprunts auprès des établissements de crédit							
C/ 1641 Emprunts en euros							
Contrat initial de 104,684 M€-DEXIA-CLF	20015DEXIA	V	Euribor 3M+0,02%	0,000%		0,00	6 039 501,70
Contrat initial de 23,3 M€-La Banque Postale	20035LBP	F	F	1,320%		20 096 250,00	21 261 250,00

Etat BI9

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 075300

NOM DU POSTE COMPTABLE : DSFP AP-HP

ÉTABLISSEMENT: Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

COMPTE FINANCIER 2020

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR L'ETAT DE LA DETTE FINANCIERE

A LONG ET MOYEN TERME [Caractéristiques générales]

Contrat initial de 50 M€-La Banque Postale	20037LBP	F	F	1,250%		44 067 796,59	47 457 627,11
Contrat initial de 60 M€ DEPFA ACS BANK	20009DEPFA	F	F	4,020%		60 000 000,00	60 000 000,00
Contrat initial de 50 M€ S. G	20019SOCGEN	F	F	3,5925%		50 000 000,00	50 000 000,00
Contrat initial de 30 M€ S. G	20020SOCGEN	F	F	3,795%		30 000 000,00	30 000 000,00
Contrat initial de 36 M€ S. G	20021SOCGEN	F	F	3,560%		36 000 000,00	36 000 000,00
Contrat initial de 60 M€ S. G	20023SOCGEN	V	bor 3 mois (flooré à 1,385%) +0,3	1,765%		60 000 000,00	60 000 000,00
Contrat initial de 19,750 M€-CDC	20024CDC	F	F	3,510%		15 915 544,31	16 361 194,61
Contrat initial de 91,5 M€-CDC	20032CDC	F	F	3,62%		64 050 000,00	67 100 000,00
Contrat initial de 8,6 m€ -CDC	20033CDC	F	F	0,000%		6 880 000,00	7 310 000,00
Contrat initial de 6 m€ -CDC	20034CDC	F	F	0,000%		4 800 000,00	5 100 000,00
Contrat initial de 30 M€-BNP-PARIBAS	20029BNP	V	euribor 3 mois+0,49%	0,006%		11 250 000,00	13 125 000,00
Contrat initial de 30 M€-Caisse d'Epargne	20027CEIDF	F	F	3,960%		30 000 000,00	30 000 000,00
Contrat initial de 105 M€-Caisse d'Epargne: CE-CFF	20030CECFF-EX 30007CECFF	F	F	2,405%		19 687 500,00	28 437 500,00
Contrat initial de 40 M€-Caisse d'Epargne	20036CEIDF	F	F	1,190%		34 666 666,64	37 333 333,32
Contrat initial de 20 M€-Caisse d'Epargne	20038CEIDF	F	F	0,200%	18 666 666,68	18 666 666,68	20 000 000,00
Contrat initial de 10 M€-CRCA	20031CAIDF	F	F	3,840%		4 686 622,10	5 369 799,42
						18 666 666,68	510 767 046,32
							540 895 206,16
C/ 1644 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie cte 16441: Opérations afférentes à l'emprunt							
Contrat CLTR Initial de 70 m€ SG	30004SOCGEN	V	eonia+0,02	0%		0,00	5 833 333,37
Contrat CLTR Initial de 75 m€ DEXIA-CLF	30006DEXIA	V	éonia+0,08	0%		46 800 000,00	46 800 000,00
						46 800 000,00	52 633 333,37
						557 567 046,32	593 528 539,53
C/167 Emprunts assortis de conditions particulières C/ 1673 Prêts de l'Etat C/ 1674 Avances remboursables du FMESPP C/ 1675 Dettes - Partenariats public- privé COFELYS services (contrat partenariat Public Privé Avicenne) GENECOMI (Bail emphytéotique Hospitalier La pitié) C/ 1676 Prêts des collectivités et établissements publics locaux C/ 1677 Prêts des caisses d'assurance maladie C/ 1678 Autres prêts assortis de conditions particulières	PPP BEH	F F	F F	3,830% 4,240%		10 184 188,95 38 210 159,79	10 697 056,74 39 310 484,12
						48 394 348,74	50 007 540,86
C/168 Autres emprunts et dettes assimilées (hors ICNE)						-	-

Etat B19

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 075300

NOM DU POSTE COMPTABLE : DSFP AP-HP

ÉTABLISSEMENT: Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

COMPTE FINANCIER 2020

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR L'ETAT DE LA DETTE FINANCIERE

A LONG ET MOYEN TERME [Caractéristiques générales]

						249 317 653,94	2 798 622 816,67	2 605 634 330,99
--	--	--	--	--	--	-----------------------	-------------------------	-------------------------

1 : date à partir de laquelle les fonds sont amortis

2 : F : fixe ; V : variable ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d

3 : indiquer la formule entière de calcul du taux d'intérêt lorsque celui-ci est complexe, ou, en l'absence de taux d'intérêt compl

4 : pour la première échéance payée , indiquer le taux d'intérêt en pourcentage

5 : in fine F, progressif P, amortissements constants AC, dégressif D, variable V

6 : A annuel T trimestriel M mensuel S semestriel

7 : date de la première échéance payée sur la phase structurée

8 : date de la dernière échéance payée sur la phase structurée

9 : indiquer la formule entière du calcul du taux en phase structurée

10 : pour la dernière échéance payée sur l'exercice N, indiquer F : fixe ; V : variable ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variat

11 : pour la dernière échéance payée sur l'exercice N, indiquer la formule entière de calcul du taux d'intérêt lorsque celui-ci es

12 : pour la dernière échéance payée sur l'exercice N, indiquer le taux en pourcentage

13 : si l'emprunt fait l'objet d'une opération de couverture, il convient de compléter les tableaux sur les opérations de couvertur

Etat B19
N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 075300
NOM DU POSTE COMPTABLE : DSFP AP-HP
ÉTABLISSEMENT: Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

COMPTE FINANCIER 2020

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR L'ETAT DE LA DETTE FINANCIERE A LONG ET MOYEN TERME
Etat des crédits de trésorerie

Indiquer le détail par contrat

n°	numéro du contrat	date d'autorisation de la ligne ou de signature du contrat	durée du contrat (en mois)	index disponibles au 31/12/2020	montant max. autorisé 31/12/2020	encours moyen en 2020	montant des intérêts remboursés en 2020	encours restant dû au 31/12/20
				1		2	3	
C/519 crédits de trésorerie								
C/51931 ligne de crédits de trésorerie								
SOCIETE GENERALE	1	juil-19	12	EUR 1mois	-	-	5 000,00	-
SOCIETE GENERALE	2	déc-19	12	EUR 1mois	-	-	13 270,83	-
SOCIETE GENERALE	3	juil-20	12	EUR 1mois	50 000 000	-	10 444,44	-
SOCIETE GENERALE	4	déc-20	12	EUR 1mois	50 000 000	-	5 923,61	-
LA BANQUE POSTALE	5	juil-19	12	eonia	-	-	-	-
CA CIB	6	juil-19	12	eonia - euribor	-	16 775 956	7 399,99	-
CA CIB	7	déc-19	12	€STR - euribor	-	14 480 874	14 333,33	-
CA CIB	8	juil-20	12	€STR - euribor	100 000 000	1 912 568	19 333,33	-
CA CIB	9	déc-20	12	€STR - euribor	50 000 000	-	5 000,00	-
ARKEA	10	juil-19	12	TI3M	-	-	-	-
ARKEA	11	juil-20	12	TI3M	25 000 000	-	12 500,00	-
CAISSE D'EPARGNE IDF	12	déc-19	12	TF de 0,15%	-	956 284	13 708,31	-
CAISSE D'EPARGNE IDF	13	juil-20	12	TF de 0,24%	50 000 000	-	26 722,21	-
CAISSE D'EPARGNE IDF	14	déc-20	12	TF de 0,18%	25 000 000	-	-	-
HSBC (ligne non garantie)	15			de gré à gré	40 000 000	9 467 213	-	-
BRED (ligne non garantie)	16			de gré à gré	160 000 000	1 912 568	-	-
CDC (ligne non garantie)	17			de gré à gré	50 000 000	8 606 557	-	50 000 000
C/51932 ligne de crédits de trésorerie liée à un emprunt								
DEXIA	1	déc-07	252	eonia	46 800 000	46 800 000	-	46 800 000
SOCIETE GENERALE	2	déc-05	180	eonia	-	2 438 525	-	-
C/5194 NEU CP (ex Billets de trésorerie)								
BRED	1			de gré à gré	770 000 000	230 461 749	-	160 000 000
CACIB	2			de gré à gré		11 475 410	-	-
NATIXIS	3			de gré à gré		23 456 284	4 025,60	-
BNP PARIBAS	4			de gré à gré		15 000 000	-	-
SOCIETE GENERALE	5			de gré à gré		47 502 732	-	-
AUREL	6			de gré à gré		10 000 000		
TSAF	7			de gré à gré		18 688 525		60 000 000

Etat BI9

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 075300

NOM DU POSTE COMPTABLE : DSFP AP-HP

ÉTABLISSEMENT: Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

COMPTE FINANCIER 2020

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR L'ETAT DE LA DETTE FINANCIERE A LONG ET MOYEN TERME

Typologie de l'encours de dette

Structure	Indices sous-jacents	Indices zone euro (1)	Indice inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices (2)	Ecart d'indices zone euro (3)	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro (4)	Ecart d'indices hors zone euro (5)	Autres indices (6)
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	73					
	% de l'encours	95,71%					
	Montant en euros	2 678 622 817					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1					
	% de l'encours	2,14%					
	Montant en euros	60 000 000					
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	1					
	% de l'encours	2,14%					
	Montant en euros	60 000 000					
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 cap	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

Etat BI9

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 075300

NOM DU POSTE COMPTABLE : DSFP AP-HP

ÉTABLISSEMENT: Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

COMPTE FINANCIER 2020

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR L'ETAT
DE LA DETTE FINANCIERE A LONG ET MOYEN TERME

Détail des opérations de couverture

Emprunt couvert				Instrument de couverture					
Emprunts couverts (pour chaque ligne indiquer le numéro de contrat)	Capital restant dû au 31/12/2020	Formule de calcul du taux d'intérêt (avant couverture)	Niveau de risque selon charte "Gissler"	Organisme co-contractant	Numéro du contrat	Type de couverture	Nature de la couverture (change ou taux)	Capital restant dû couvert au 31/12/2020	Date de début du contrat
1		2				3			
Taux fixe (total)	188 666 666,68							188 666 666,68	
	70 000 000,00	3,875%	1A	NATIXIS	2655305M	swap	Taux	70 000 000,00	13/08/2010
	25 000 000,00	4,100%	1A	BNP	MD6798761	swap	Taux	25 000 000,00	05/01/2012
	40 000 000,00	0,6225%	1A	BNP	MD16038758/59	swap	Taux	40 000 000,00	03/12/2015
	35 000 000,00	0,2920%	1A	SG	ONE-9076224	swap	Taux	35 000 000,00	09/02/2017
	18 666 666,68	0,3400%	1A	BNP	MD22167575/76	swap	Taux	18 666 666,68	04/12/2019
Taux variable simple (total)	165 650 987,26							165 650 987,26	
	60 650 987,26	Euribor 3M+1,4%	1A	NATIXIS	6096452M	swap	Taux	60 650 987,26	19/03/2012
	70 000 000,00	Euribor 6M+0,5%	1A	BNP	MD17178141	swap	Taux	70 000 000,00	13/08/2010
	35 000 000,00	Euribor 3M-0,17%	1A	SG	IRD-1004104	swap	Taux	35 000 000,00	27/07/2019
Taux complexe (total)									
Total	354 317 653,94							354 317 653,94	

1 : Classer les emprunts selon le type de taux avant opération de couverture

2 : Pour la dernière échéance payée sur l'exercice, indiquer la formule de calcul du taux d'intérêt lorsque celui-ci est complexe, sinon la référence fixe ou variable du taux d'intérêt

3 : Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*)

4 : F : fixe ; V : variable ; C : complexe

5 : Pour la dernière échéance payée sur l'exercice, indiquer la formule de calcul du taux d'intérêt lorsque celui-ci est complexe, sinon la référence fixe ou variable du taux d'intérêt

6 : Pour la dernière échéance payée sur l'exercice, indiquer le taux d'intérêt en pourcentage

Etat BI9

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 075300

NOM DU POSTE COMPTABLE : DSFP AP-HP

ÉTABLISSEMENT: Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

COMPTE FINANCIER 2020

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR L'ETAT
DE LA DETTE FINANCIERE A LONG ET MOYEN TERME

Détail des opérations de couverture

Emprunt couvert				Instrument de couverture (sv)					
Emprunts couverts (pour chaque ligne indiquer le numéro de contrat) 1	Capital restant dû au 31/12/2020	Formule de calcul du taux d'intérêt (avant couverture) 2	Niveau de risque selon charte "Gissler"	Date de fin du contrat	Niveau de risque selon charte "Gissler" après couverture	Taux payé			
						Type de taux 4	Formule de calcul du taux d'intérêt 5	Taux d'intérêt 6	Montant des intérêts payés sur l'exercice
Taux fixe (total)	188 666 666,68								319 751,24
	70 000 000,00	3,875%	1A	13/08/2025	1A	V	Euribor 6M+0,5%	0,150%	90 292,22
	25 000 000,00	4,100%	1A	05/01/2032	1A	V	Euribor 3M+1,3%	0,871%	229 459,02
	40 000 000,00	0,6225%	1A	03/12/2022	1A	V	Euribor 3M flooré à 0%	0,000%	0,00
	35 000 000,00	0,2920%	1A	27/07/2025	1A	V	Euribor 3M-0,17%	-0,623%	0,00
	18 666 666,68	0,3400%	1A	04/12/2034	1A	V	Euribor 3M flooré à 0%	0,000%	0,00
Taux variable simple (total)	165 650 987,26								3 894 406,39
	60 650 987,26	Euribor 3M+1,4%	1A	19/03/2024	1A	F	2,065%	2,065%	1 273 316,94
	70 000 000,00	Euribor 6M+0,5%	1A	13/08/2025	1A	F	3,35%	3,350%	2 345 000,00
	35 000 000,00	Euribor 3M-0,17%	1A	27/07/2025	1A	F	0,26%	0,260%	276 089,45
Taux complexe (total)									
Total	354 317 653,94								4 214 157,63

1 : Classer les emprunts selon le type de taux avant opération de couverture

2 : Pour la dernière échéance payée sur l'exercice, indiquer la formule de calcul du taux d'intérêt lorsque celui-ci est complexe, sinon la référence fixe ou variable du taux d'intérêt

3 : Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*)

4 : F : fixe ; V : variable ; C : complexe

5 : Pour la dernière échéance payée sur l'exercice, indiquer la formule de calcul du taux d'intérêt lorsque celui-ci est complexe, sinon la référence fixe ou variable du taux d'intérêt

6 : Pour la dernière échéance payée sur l'exercice, indiquer le taux d'intérêt en pourcentage

Etat BI9

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 075300

NOM DU POSTE COMPTABLE : DSFP AP-HP

ÉTABLISSEMENT: Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

COMPTE FINANCIER 2020

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR L'ETAT
DE LA DETTE FINANCIERE A LONG ET MOYEN TERME

Détail des opérations de couverture

Emprunt couvert				swap de taux)				(option)		
Emprunts couverts (pour chaque ligne indiquer le numéro de contrat) 1	Capital restant dû au 31/12/2020	Formule de calcul du taux d'intérêt (avant couverture) 2	Niveau de risque selon charte "Gissler"	Taux reçu				Niveau de l'option (en taux)	Primes (en taux)	
				Type de taux 4	Formule de calcul du taux d'intérêt 5	Taux d'intérêt 6	Montant des intérêts reçus sur l'exercice		reçues	payées
Taux fixe (total)	188 666 666,68						4 344 131,82			
	70 000 000,00	3,875%	1A	F	3,875%	3,875%	2 712 500,00			
	25 000 000,00	4,100%	1A	F	4,100%	4,100%	1 025 000,00			
	40 000 000,00	0,6225%	1A	F	0,6225%	0,6225%	253 150,00			
	35 000 000,00	0,2920%	1A	F	0,2920%	0,292%	287 181,82			
	18 666 666,68	0,3400%	1A	F	0,3400%	0,340%	66 300,00			
Taux variable simple (total)	165 650 987,26						694 189,04			
	60 650 987,26	Euribor 3M+1,4%	1A	V	Euribor 3M+1,4%	0,899%	603 896,82			
	70 000 000,00	Euribor 6M+0,5%	1A	V	Euribor 6M+0,5%	0,150%	90 292,22			
	35 000 000,00	Euribor 3M-0,17%	1A	V	Euribor 3M-0,17%	-0,623%	0,00			
Taux complexe (total)										
Total	354 317 653,94						5 038 320,86			

1 : Classer les emprunts selon le type de taux avant opération de couverture

2 : Pour la dernière échéance payée sur l'exercice, indiquer la formule de calcul du taux d'intérêt lorsque celui-ci est complexe, sinon la référence fixe ou variable du taux d'intérêt

3 : Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*)

4 : F : fixe ; V : variable ; C : complexe

5 : Pour la dernière échéance payée sur l'exercice, indiquer la formule de calcul du taux d'intérêt lorsque celui-ci est complexe, sinon la référence fixe ou variable du taux d'intérêt

6 : Pour la dernière échéance payée sur l'exercice, indiquer le taux d'intérêt en pourcentage

Etat B19
 N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 075300
 NOM DU POSTE COMPTABLE : DSFP AP-HP
 ÉTABLISSEMENT: Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

COMPTE FINANCIER 2020

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR L'ETAT DE LA DETTE FINANCIERE A LONG ET MOYEN TERME
 Emprunts refinancés ou renégociés au cours de l'année 2020

N° du contrat d'emprunt initial	Date de signature du contrat initial	Organisme prêteur du contrat initial	N° du contrat refinancé	Date de refinancement / renégociation	Date de la 1ère échéance du prêt refinancé/re-négocié	Organisme prêteur du contrat refinancé	Durée résiduelle en années (1)		Taux (2)						Capital restant dû à date de refinancement (5)		Profil d'amortissement(6)		Pénalités de sortie payées													
							Contrat initial	Contrat refinancé / renégocié	Contrat initial			Contrat refinancé / renégocié			Contrat initial	Contrat refinancé	Contrat initial	Contrat refinancé / renégocié	Total	dont autofinancé	dont recapitalisé (capitalisé)											
									Type de taux (3)	Formule de calcul du taux (4)	Niveau de risque (Charte "Gissler")	Type de taux (3)	Formule de calcul du taux (4)	Niveau de risque (Charte "Gissler")																		
Néant pour 2020																																
Total																																

- (1) Inscrire la durée résiduelle au 31/12/N
 (2) Taux à la date de refinancement / renégociation
 (3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage)
 (4) Indiquer la formule entière du calcul du taux ; si taux complexe (type de taux = C) indiquer la formule de la phase structurée
 (5) Le refinancement peut porter sur une partie seulement du prêt, les capitaux restant dus du contrat initial et renégocié peuvent donc être différents
 (6) Indiquer AC pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, D pour amortissement dégressif, F pour in fine, V pour variable
 (7) Le total de la colonne doit correspondre au montant comptabilisé en compte 166 sur l'exercice (crédit ou débit). Ce compte est utilisé pour enregistrer les opérations de réaménagement (refinancement s'il y a novation de contrat ou renégociation lorsqu

Etat BI9

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 075300

NOM DU POSTE COMPTABLE : DSFP AP-HP

ÉTABLISSEMENT: Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

COMPTE FINANCIER 2020

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR L'ETAT DE LA DETTE FINANCIERE A LONG ET MOYEN TERME

Echéancier flux de trésorerie

Catégories d'emprunts	Echéancier						Total
	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	+ 5 ans	
Emprunts non structurés (cotés 1A) - capital - intérêts	158 813 093	167 391 603	169 484 613	173 062 865	182 553 756	1 947 316 888	2 798 622 817
Emprunts structurés - risque limité (cotés 1B, 2B, 2A, 3A, 3B et 3C) - capital - intérêts			60 000 000				60 000 000
Emprunts structurés - risque élevé (non cités ci-dessus) - capital - intérêts				60 000 000			60 000 000
Emprunts "hors charte Gissler" (6F) - capital - intérêts							
TOTAL TOUTES CATEGORIES	158 813 093	167 391 603	229 484 613	233 062 865	182 553 756	1 947 316 888	2 918 622 817
- capital	158 813 093	167 391 603	229 484 613	233 062 865	182 553 756	1 947 316 888	2 918 622 817
- intérêts							

Etat BI10

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 075300

NOM DU POSTE COMPTABLE : DSFP AP-HP

ÉTABLISSEMENT: Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

COMPTE FINANCIER 2020

ETAT DES PARTICIPATIONS AU 31 DECEMBRE DE L'EXERCICE

Informations administratives et financières	NOMS DES ORGANISMES		
* Informations relatives à l'organisme (à partir du dernier exercice connu à préciser)			
FORME JURIDIQUE	GCS de moyens	Fondation hospitalière	SAS
ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL	Hôpital Beaujon Imagerie Moléculaire - 100 Boulevard du Général Leclerc - 92100 CLICHY	Fondation de l'Assistance Publique Hopitaux de Paris pour la Recherche - 3 avenue Victoria - 75004 PARIS	AP-HP International - 3 avenue Victoria - 75004 PARIS
NATURE D'ACTIVITÉ	Acquisition, installation, utilisation et gestion d'un équipement de tomographie par émission de positons (TEP)	Financement de projets de recherche, gestion des Fonds Recherche, participation à la recherche clinique dans le cadre de la Convention Unique, soutien à la constitution d'une communauté de recherche AP-HP.	Développement d'une offre de prestations commerciales à l'international en valorisant le savoir-faire de l'AP-HP
CAPITAL SOCIAL AU DÉBUT DE L'EXERCICE	1 000 €		250 000 €
CAPITAL SOCIAL A LA FIN DE L'EXERCICE	1 000 €		250 000 €
SITUATION FINANCIÈRE NETTE	1 000 €		1 178 750 €
CAPITAUX PROPRES AUTRES QUE LE CAPITAL SOCIAL	0 €		545 838 €
MONTANT DE L'ENCOURS DES EMPRUNTS RÉALISÉS PAR L'ORGANISME	1 244 797 €	<i>Pas de données arrêtées au 31 décembre 2020 en raison de l'extension de l'exercice comptable de l'année en cours jusqu'au 30/09/2021.</i>	0 €
CHIFFRE D'AFFAIRES DE L'EXERCICE	3 624 130 €	<i>Délibération 2020 - 113 du Conseil d'Administration de la Fondation de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris pour</i>	2 464 774 €
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	0 €	<i>la</i>	382 912 €
AFFECTATION			
* Information relatives à la participation de l'établissement au 31 décembre du dernier exercice clos			
MONTANT DU CAPITAL DÉTENU PAR L'ETABLISSEMENT :			
- AU DÉBUT DE L'EXERCICE	1 000 €		250 000 €
- A LA FIN DE L'EXERCICE	1 000 €		250 000 €
QUOTE-PART DE L'ETABLISSEMENT :			
- AU DÉBUT DE L'EXERCICE			
- A LA FIN DE L'EXERCICE			

l'établissement doit être détenteur, pour chaque organisme, du dernier bilan disponible et du rapport du commissaire aux comptes

(*) Dans le cas de la Fondation de l'AP-HP pour la recherche, on ne parle pas de capital social mais de fonds associatifs sans droit de reprise

(*) Pour l'APHP - International, une avance en compte courant d'associé de 500 000 € a été versée sur l'exercice 2020

Etat BI11

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 075300

NOM DU POSTE COMPTABLE : DSFP AP-HP

ÉTABLISSEMENT: Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

COMPTE FINANCIER 2020

EVALUATION ET COMPTABILISATION DES STOCKS

Compte de résultat principal et comptes de résultat annexes

Compte	Nature des stocks et des en-cours	Stock initial (SI) au	Stock final (SF) au	Ajustement des dépréciations			Niveau final des dépréciations au 31/12/n (f=(c+e)-d)
		01/01/n	31/12/n	Niveau initial des dépréciations au 01/01/n (c)	Reprises des dépréciations existantes (d)	Dépréciations nécessaires au 31/12/N (e)	
		(a)	(b)				
C/31	Matières premières et fournitures	621 984,19	728 027,11				
C/32	Autres approvisionnements	136 522 110,09	184 454 267,99				
	<i>dont C/321 Produits pharmaceutiques et produits à usage médical</i>	119 775 185,50	132 089 943,59				
C/33	En-cours de production de biens	5 433 806,67	8 039 423,86				
C/35	Stocks de produits	9 932 749,67	8 674 788,07				
C/37	Stocks de marchandises	0,00	0,00				
C/38	Autres stocks	0,00	0,00				
TOTAL		152 510 650,62	201 896 507,03				

Il s'agit des comptes de stocks et en-cours (classe 3) du compte de résultat principal.

Etat BI12

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 075300

NOM DU POSTE COMPTABLE : DSFP AP-HP

ÉTABLISSEMENT: Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

COMPTE FINANCIER 2020

TABLEAU SYNTHETIQUE DES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

NEANT POUR 2020

Compte	Situation des valeurs mobilières de placement	MONTANT à l'ouverture de l'exercice N (a)	MONTANT à la clôture de l'exercice N (b)	AJUSTEMENT DES DEPRECIATIONS			
				Niveau initial des dépréciations au 31/12/(N-1) (c)	Reprises des dépréciations existantes (d)	Provisions nécessaires au 31/12/N (e)	Niveau final des dépréciations au 31/12/N (f=(c+e)-d)
C/506	Obligations						
C/507	Bons du Trésor						
C/508	Autres valeurs mobilières et créances assimilées						
TOTAL							

Etat CR1

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 075300

NOM DU POSTE COMPTABLE : DSFP AP-HP

ÉTABLISSEMENT: Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

COMPTE FINANCIER 2020

ELEMENTS SIGNIFICATIFS EXPLICITANT LES COMPTES

Cet état traite de tout élément significatif impactant le compte de résultat, notamment pour les charges et produits : exploitation, financier, exceptionnel, impôts et taxes.

Il s'agit de commenter uniquement l'évolution de certains éléments significatifs du compte de résultat (états CR infra) et non les états d'exécution de l'EPRD. Il ne s'agit pas de commenter l'évolution des soldes intermédiaires de gestion.

Par ailleurs, dès lors que des opérations réciproques entre comptes de résultat ont été comptabilisées, il doit être précisé que le compte de résultat toutes activités confondues (état CR) correspond au compte de résultat toutes activités confondues, sans neutralisation des opérations réciproques entre comptes de résultat.

S'ils sont significatifs, les montants de ces opérations réciproques pourront être indiqués.

➤ **Le résultat d'exploitation, s'élève à -153,54 M€, en légère dégradation par rapport à 2019 (-11,28 M€).**

Sur les produits d'exploitation :

- Les ventes de marchandises et les achats d'approvisionnement sont relativement stables entre 2019 et 2020 (-0,7 %) malgré une baisse d'activité, le niveau de rétrocessions de médicaments est resté proche du niveau de 2019 ;
- La production vendue baisse fortement (-6,9 %) de -16 M€ sous l'effet, pour l'essentiel, de la baisse d'activité pendant les périodes les plus impactées par la crise sanitaire ;
- Les produits de l'activité augmentent de +604,8 M€, dont +609 M€ sur le budget principal au titre Dotations MIGAC MCO, qui ont été le canal de financement principal des aides 2020 de la part des autorités de tutelle pour les compléments COVID-19 ainsi que les compléments Ségur pour les augmentations de la masse salariale.

Sur les charges d'exploitation :

- Un schéma de provisions (solde dotations/reprises) très défavorable en 2020 :
 - Augmentation des dotations de 43,1 M€, notamment due aux provisions pour CET qui ont augmentées du fait de la masse salariale « Ségur » (+9 % au périmètre de l'APHP) ainsi que du volume des congés non-pris et non-monétisés durant les phases aigües de mobilisation face à la crise sanitaire ;
 - Augmentation de près de 11 M€ de la provision pour créances par rapport à 2019, en lien avec la dégradation des conditions de recouvrement rattachable à la crise sanitaire ;
 - Une baisse des reprises pour provisions pour CET par rapport à 2019 en miroir de l'effet sur les charges en 2020 ;
- L'évolution de près de -38,3 M€ des achats d'autres approvisionnements et de la variation de stocks associée est portée par les charges à caractère médical (spécialités pharmaceutiques et dispositif médicaux) est due au sur-stockage en 2020 occasionné par le principe de précaution au regard de la pandémie ;

Etat CR1

- Les achats non stockés de matières et fournitures augmentent de +8,7 M€ pour les mêmes raisons que l'effet sur les stocks mais minorés par une baisse générale d'activité sur l'exercice ;
- Les services extérieurs sont en augmentation de +72,3 M€ dont, notamment de +36,1 M€ sur le personnel extérieur ;
- Les charges de personnel et impôts, taxes et versements associés augmentent fortement (389,5 M€) traduisant notamment les réformes nationales du Ségur de la Santé, ainsi que l'ensemble des dispositifs de primes exceptionnelles versées pendant la crise sanitaire et la monétisation des congés non-pris sur l'exercice.

➤ **Le résultat financier est stable à -50,1 M€ contre -50,7 M€ en 2019.**

➤ **Le résultat exceptionnel se dégrade en 2020, passant d'un excédent de 30,7 M€ à un déficit de -41,9 M€**

Eléments significatifs pesant sur le résultat exceptionnel :

- Baisse de plus de -20,95 M€ des produits de LAMDA (recettes d'activité Assurance Maladie sur l'exercice 2019)
- Baisse des produits exceptionnels sur opérations de gestion de 17 M€ entre 2019 et 2020, compte tenu d'opérations exceptionnelles en 2019 (apurement des comptes 408, remboursement de TVA)
- Un moindre niveau de réémissions de produits sur les exercices antérieurs de 17,9 M€.

Evolution de l'activité en 2020

L'exercice 2020 a été marqué par la pandémie et une déprogrammation importante durant plusieurs mois des blocs opératoires des hôpitaux en France, notamment dans les régions du Grand-Est et de l'Île-de-France. De ce fait, l'activité de l'APHP a subi une forte baisse entre 2019 et 2020.

Le volume de séjours en hospitalisation complète a baissé de 12,8% et de 10,8% en hospitalisation partielle. En revanche, l'Etat a couvert ces pertes de ressources par des financements Assurance Maladie (produits de titre 1 uniquement) via une garantie de financement basée sur le niveau de ressources de l'exercice 2019 et qui a permis de ne pas observer la même perte en ratio financier et comptable.

Etat CR1

Opérations réciproques entre comptes de résultat

Des opérations réciproques entre comptes de résultat ont été en 2020, comme chaque année, comptabilisées dans les comptes de l'AP-HP.

Il s'agit, en 2020, pour les montants les plus significatifs :

- ✓ des opérations de remboursement par les CRP Annexes B et E au CRPP des charges locales logistiques, administratives et médico-techniques (38,1 M€) ;
 - ✓ des opérations de remboursement par les CRP Annexes des « charges communes » supportées par le CRPP (11,8 M€) ;
 - ✓ des opérations de remboursement par le CRPP et les CRP Annexes E et B du coût de la promotion professionnelle supportée par le CRPA C (6,9 M€) ;
 - ✓ des opérations de remboursement par les CRP Annexes P au CRPP des charges locales logistiques, administratives et médico-techniques (4,9 M€ dont 4,4 M€ au titre de l'USPC/MAS du site de San Salvador) ;
 - ✓ des opérations de remboursement par le CRP C au CRPP des charges locales (sites qui hébergent des instituts de formation) (2,9 M€) ;
 - ✓ diverses opérations de remboursement entre CRP au titre de financements notifiées sur un CRP au bénéfice d'un autre.
-

Etat CR2

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 075300

NOM DU POSTE COMPTABLE : DSFP AP-HP

ÉTABLISSEMENT: Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

COMPTE FINANCIER 2020

ETAT SYNTHETIQUE DES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION ACCORDEES PAR L'ETABLISSEMENT

Rubriques	Montant versé
C/652 Contributions aux structures de coopération autres que GHT	110 540,27
dont C/6521 : Contributions aux groupements d'intérêt public (GIP)	-
dont C/6522 : Contributions aux groupements d'intérêt économique (GIE)	-
dont C/6523 : Contributions aux groupements de coopération sanitaire (GCS)	-
dont C/6528 : Autres contributions à des structures de coopération	-
c/653 Contributions au groupements hospitaliers de territoire (GHT)	-
c/657 Subventions	25 940 952,89
dont C/6571 : Subventions aux associations participant à la vie sociale des usagers	1 249 568,00
dont C/6578 : Autres subventions	24 691 384,89
TOTAL	26 051 493,16

Etat CR3

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 075300

NOM DU POSTE COMPTABLE : DSFP AP-HP

ÉTABLISSEMENT: Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

COMPTE FINANCIER 2020

DÉTAIL DES PRODUITS DE L'ACTIVITE HOSPITALIERE

Compte de résultat principal

Comptes CRPP	Montant Exercice N	Montant Exercice N-1
7311 Produits de l'hospitalisation	5 819 878 964,94	5 110 970 609,57
7312 Produits des prestations faisant l'objet d'une tarification spécifique - MCO	419 399 415,51	403 338 376,78
sous total compte 731 Produits à la charge de l'assurance maladie	6 240 832 796,43	5 515 822 148,70
7321 Produits de la tarification en hospitalisation complète non pris en charge par l'assurance maladie	198 477 747,50	259 777 091,64
7322 Produits de la tarification en hospitalisation incomplète non pris en charge par l'assurance maladie	27 772 109,98	36 464 010,16
7323 Produits des tarifications de l'hospitalisation à domicile non pris en charge par l'assurance maladie	540 058,36	615 641,46
7324 Produits des prestations faisant l'objet d'une tarification spécifique non pris en charge par l'assurance maladie	61 470 123,23	84 720 086,70
7327 Forfait journalier	81 998 774,60	94 815 354,66
sous total compte 732 Produits à la charge des patients, organismes complémentaire et compagnies d'assurance	370 258 813,67	476 392 184,62
733 Produits des prestations de soins délivrées aux patients étrangers non assurés sociaux en France	170 399 660,32	179 024 460,29
734 Prestations effectuées au profit des malades d'un autre établissement	46 890 973,93	38 413 839,43
735 Produits à la charge de l'État, collectivités territoriales et autres organismes publics	6 895 452,69	7 426 998,98
sous total compte 73 PRODUITS DE L'ACTIVITÉ HOSPITALIÈRE	6 835 277 697,04	6 217 079 632,02
7471 Fonds d'intervention régional (FIR)	158 309 989,86	154 677 499,55
7722 Produits sur exercices antérieurs à la charge de l'assurance maladie	19 261 280,52	40 214 552,20
TOTAL	7 012 848 967,42	6 411 971 683,77

Etat CR3

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 075300

NOM DU POSTE COMPTABLE : DSFP AP-HP

ÉTABLISSEMENT: Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

COMPTE FINANCIER 2020

DÉTAIL DES PRODUITS DE L'ACTIVITE HOSPITALIERE

Compte de résultat annexe CRPA G

Comptes CRPA G	Montant Exercice N	Montant Exercice N-1
7311 Produits de l'hospitalisation	0,00	0,00
7312 Produits des prestations faisant l'objet d'une tarification spécifique - MCO	0,00	0,00
sous total compte 731 Produits à la charge de l'assurance maladie	0,00	0,00
7321 Produits de la tarification en hospitalisation complète non pris en charge par l'assurance maladie	0,00	0,00
7322 Produits de la tarification en hospitalisation incomplète non pris en charge par l'assurance maladie	0,00	0,00
7323 Produits des tarifications de l'hospitalisation à domicile non pris en charge par l'assurance maladie	0,00	0,00
7324 Produits des prestations faisant l'objet d'une tarification spécifique non pris en charge par l'assurance maladie	0,00	0,00
7327 Forfait journalier	0,00	0,00
sous total compte 732 Produits à la charge des patients, organismes complémentaire et compagnies d'assurance	0,00	0,00
733 Produits des prestations de soins délivrées aux patients étrangers non assurés sociaux en France	0,00	0,00
734 Prestations effectuées au profit des malades d'un autre établissement	0,00	0,00
735 Produits à la charge de l'État, collectivités territoriales et autres organismes publics	0,00	0,00
sous total compte 73 PRODUITS DE L'ACTIVITÉ HOSPITALIÈRE	0,00	0,00
7471 Fonds d'intervention régional (FIR)	0,00	0,00
7722 Produits sur exercices antérieurs à la charge de l'assurance maladie	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00

Etat A11

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 075300

NOM DU POSTE COMPTABLE : DSFP AP-HP

ÉTABLISSEMENT: Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

COMPTE FINANCIER 2020

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTRES QUE LES INSTRUMENTS DE COUVERTURE DE LA DETTE A LONG TERME

Raison sociale du cocontractant	Nature du contrat	Date du contrat	Durée du contrat	Redevances payées		Redevances restant à payer selon échéances				
				de l'exercice	cumulées	Moins de 1 an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans	Total restant	Prix d'achat résiduel
Total										

Néant pour 2020

[1] Concernant les contrats de partenariats et les baux emphytéotiques hospitalier (BEH), seul le montant des parts « fonctionnement » et « financement » relatives à ces contrats doit être reporté dans le présent tableau

Un BEH pour la Pitié Salpétrière et un PPP pour Avicenne sont traités dans les comptes de l'APHP, répertoriés à l'actif du bilan pour les biens et au passif pour les dettes et enfin en exploitation pour la part fonctionnement (dont loyer financier).

Etat AI2

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 075300

NOM DU POSTE COMPTABLE : DSFP AP-HP

ÉTABLISSEMENT: Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

COMPTE FINANCIER 2020

HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Ces montants sont les honoraires comptabilisés en 2020 pour le compte 62261001 « commissaires aux comptes-mission légale-L6145-16 CSP ». Sur ce compte, ces honoraires HT sont majorés de la TVA non récupérable exception faite des honoraires relatifs aux travaux réalisés par les CAC pour la réglementation EIP où les montants sont majorés de la TVA non récupérable.

	Montant (HT)
ERNST AND YOUNG	661 845
KPMG	594 900
TOTAL	1 256 745

Etat AI3

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 075300

NOM DU POSTE COMPTABLE : DSFP AP-HP

ÉTABLISSEMENT: Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

COMPTE FINANCIER 2020

TABLEAU SYNTHETIQUE DES EFFECTIFS GLOBAUX

CRP-P ET CRP-A

		ETP moyens rémunérés au 31/12/2020
<i>Personnel médical</i>	<i>H-U titulaires</i>	867,49
	<i>PH temps plein</i>	2 795,38
	<i>PH temps partiel</i>	297,02
	<i>Praticiens contractuels renouvelables de droit</i>	1 072,26
	<i>Sous-total</i>	5 032,15
	<i>H-U temporaires</i>	621,47
	<i>Praticiens contractuels sans renouvellement de droit</i>	2 219,69
	<i>Internes</i>	5 405,38
	<i>Etudiants</i>	6 208,39
	<i>Sous-total</i>	14 454,93
	<i>Total Personnel médical</i>	19 487,08
<i>Personnel non médical- Titulaires et stagiaires</i>	<i>Personnels administratifs</i>	6 235,34
	<i>Personnels des services de soins</i>	44 810,85
	<i>Personnels éducatifs et sociaux</i>	940,20
	<i>Personnels médico-techniques</i>	4 931,71
	<i>Personnels techniques et ouvriers</i>	4 353,13
	<i>Sous-total</i>	61 271,22
<i>Personnel non médical - Contrats à durée indéterminée</i>	<i>Personnels administratifs</i>	797,68
	<i>Personnels des services de soins</i>	204,12
	<i>Personnels éducatifs et sociaux</i>	5,39
	<i>Personnels médico-techniques</i>	7,83
	<i>Personnels techniques et ouvriers</i>	941,36
	<i>Sous-total</i>	1 956,37
<i>Personnel non médical - Contrats à durée déterminée et autres</i>	<i>CDD</i>	7 320,20
	<i>Contrats soumis à disposition particulière</i>	0,10
	<i>Apprentis</i>	203,57
	<i>Sous-total</i>	7 523,87
	<i>Total Personnel non médical</i>	70 751,47

Etat A13

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 075300

NOM DU POSTE COMPTABLE : DSFP AP-HP

ÉTABLISSEMENT: Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

COMPTE FINANCIER 2020

TABLEAU SYNTHETIQUE DES EFFECTIFS GLOBAUX

	<i>TOTAL Personnel médical + Personnel non médical</i>	90 238,55
--	--	------------------

Totaux

	ETP moyens rémunérés au 31/12/2020
<i>Personnel médical</i>	<i>19 487,08</i>
<i>Personnel non médical - Titulaires et stagiaires</i>	<i>61 271,22</i>
<i>Personnel non médical - Contrats à durée indéterminée</i>	<i>1 956,37</i>
<i>Personnel non médical - Contrats à durée déterminée et autres</i>	<i>7 523,87</i>
Total	90 238,55

Etat AI4

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 075300

NOM DU POSTE COMPTABLE : DSFP AP-HP

ÉTABLISSEMENT: Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

COMPTE FINANCIER 2020

EVENEMENT POSTERIEURS A LA CLOTURE SIGNIFICATIFS

Le début de l'année 2021 a été marqué par la poursuite de la gestion de la crise sanitaire liée à la Covid-19. A ce stade, les impacts financiers de cette crise, ainsi que les éventuelles mesures gouvernementales qui pourraient être prises sur 2021, en lien avec cet événement, ne peuvent être estimés dans leur totalité.

Le prospectus de base du programme EMTN de l'AP-HP a été visé par l'AMF le 26/02/2021. Il a été prévu dans ce nouveau prospectus que l'AP-HP puisse émettre des Social Bonds. Suite à l'obtention de ce visa, l'AP-HP a procédé entre mars et avril 2021 à la levée de 275 M€ avec une maturité moyenne de 25 ans et un taux moyen de 0,778%.

Etat AI5

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 075300

NOM DU POSTE COMPTABLE : DSFP AP-HP

ÉTABLISSEMENT: Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

COMPTE FINANCIER 2020

INFORMATION SUR LES ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX

Cet état mentionne les passifs et les actifs éventuels en matière environnementale, dès lors qu'une obligation a été identifiée mais ne peut être estimée de manière suffisamment fiable ou dont la survenance présente une incertitude, à savoir pour l'AP-HP au titre de l'exercice 2020 :

- Travaux de désamiantage :
 - Ils se sont poursuivis, à l'instar de ce qui a été réalisé ces derniers exercices (désamiantage et déconstruction des bâtiments vétustes et désaffectés, désamiantage avant reconstruction...). Les travaux réalisés en 2020 sur les opérations techniques (OT) ont concerné principalement l'Hôpital Tenon, l'Hôpital Marin d'Hendaye et l'Hôpital Trousseau pour un montant total de DMP (demandes de mises en paiement) d'environ 0,4 M€.
 - Décision de faire certifier Haute Qualité Environnementale (HQE) des projets de construction et de réhabilitations lourdes, à titre d'exemples :
 - RBi (marché en conception-réalisation de 56 M€ TDC VFE pour le regroupement des réanimations, blocs et activités interventionnelles) sur le site Henri Mondor ; la programmation et la conception ont été certifiées HQE au niveau Excellent en 04/2018.
 - Désamiantage-Déconstruction-Reconstruction d'un bâtiment USLD-SSR en lieu et place du bâtiment gérontologique de l'hôpital Sainte Péline. Objectif visé des consommations en exploitation : inférieur à 200 kWh/m². Intégration dans la conception d'une toiture terrasse végétalisée de 2200 m² contribuant à limiter les rejets d'eaux pluviales et à réduire l'îlot de chaleur urbain. La programmation et la conception ont été certifiées HQE au niveau Excellent en 01/2019.
 - Bâtiment Nouveau Morax : l'opération de plus de 4 000 m², essentiellement constituée d'espaces ne recevant pas du public, est certifiée pour la phase conception en 04/2019 HQE Bâtiment Durable niveau très performant.
 - Bâtiment Nouveau Siège : l'opération d'une surface d'environ 10 000 m², accueillera des agents du Siège dans le cadre de la libération des locaux historiques avenue Victoria, est certifiée pour la phase conception en 11/2020 HQE Bâtiment Durable niveau Excellent.
 - L'analyse des consommations 2020 versus 2013 met en évidence une baisse des consommations d'énergie brute de 14,76%. Cette baisse est de 8,62% pour l'énergie électrique et de 19,12% pour les énergies thermiques.
 - Les émissions de gaz à effet de serre sur la partie énergie (données brutes) ont baissé de 34,9 % par rapport à l'année 2013 du fait des baisses des consommations, ainsi que du verdissement du mix énergétique.
-

Etat AI5

- En 2020, des investissements ont été réalisés en faveur de l'efficacité énergétique (0,3 M€). Les principales opérations OT réalisées ont porté sur des travaux de réfection et d'amélioration thermique de bâtiment des hôpitaux de Necker, de la Pitié Salpêtrière et de Robert Debré, sur la réfection d'éclairage de l'hôpital Saint-Antoine, et sur l'étude d'optimisation de l'éclairage et un audit énergétique des blanchisseries. Par ailleurs, les opérations de clos couverts sur une vingtaine de sites (4 M€ en 2020) visent pour la plupart d'entre elles à la réfection des étanchéités de toitures et de fenêtres avec améliorations de l'isolation thermique, et elles concourent à l'amélioration des performances énergétiques. Enfin, des opérations sur le réseau de bouclage vapeur et collecte des condensats à Cochin, le remplacement de chaudières vétustes à Hendaye et à Béclère, la réfection de réseau vapeur à la blanchisserie de la Pitié Salpêtrière et à l'hôpital Bicêtre et des études sur la mise en place d'une GTC à Hendaye (1,5 M€ en 2020) concourent également à améliorer les performances énergétiques de ces sites grâce à des installations plus performantes bénéficiant de meilleurs rendements. En 2020, se sont également poursuivis les travaux de mise en sécurité de la chaufferie avec la dépose des anciennes chaudières et désamiantage à l'Hôpital Paul brousse.
-